



**Les Autochtones sur le marché du  
travail canadien : travail et chômage,  
aujourd'hui et demain**

*par*

**Michael Mendelson**

**mars 2004**

# **Les Autochtones sur le marché du travail canadien : travail et chômage, aujourd'hui et demain**

*par*

**Michael Mendelson**

**mars 2004**

*Le Caledon Institute of Social Policy est reconnaissant de l'appui financier de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC), Bureau des relations avec les Autochtones, à cette étude. Les points de vue exprimés dans le présent rapport sont entièrement ceux de l'auteur qui est également responsable de toute erreur ou omission.*

Copyright © 2004 par le Caledon Institute of Social Policy

ISBN 1-55382-096-7

Publication du :

The Caledon Institute of Social Policy

1600, rue Scott, poste 620

Ottawa (Ontario) CANADA

K1Y 4N7

Tél : (613) 729-3340

Fax : (613) 729-3896

Courriel : [caledon@caledoninst.org](mailto:caledon@caledoninst.org)

Site Web : [www.caledoninst.org](http://www.caledoninst.org)

*On peut obtenir les publications de l'institut Caledon de notre site web.*

## *Table des matières*

<i>Introduction</i>	1
<i>Définition de la population autochtone canadienne</i>	1
<i>Structure du présent rapport</i>	3
<i>Les données démographiques de la population ayant une identité Autochtone</i>	4
<i>Population d'âge actif</i>	12
<i>Observations sommaires</i>	18
<i>Taux de chômage et de participation</i>	19
<i>Taux de chômage</i>	19
<i>Taux de participation</i>	23
<i>Observations sommaires</i>	28
<i>Géographie des marchés du travail pour les Peuples autochtones</i>	29
<i>Les régions</i>	29
<i>Les villes</i>	30
<i>Milieus rural et urbain</i>	31
<i>Observations sommaires</i>	33
<i>L'avenir des marchés du travail pour les Peuples autochtones</i>	34
<i>Par province</i>	38
<i>Observations sommaires</i>	40
<i>Incidences sur les politiques générales</i>	40
<i>Investir dans les enfants dès maintenant</i>	40
<i>Établissement d'un objectif clair en matière de politique</i>	41
<i>La réalité géographique</i>	41
<i>Services hors-réserve</i>	43
<i>Recherche plus poussée</i>	44
<i>Bibliographie</i>	44

## ***Introduction***

L'emploi est la pierre angulaire de la participation dans une société canadienne moderne. Non seulement il est une source de revenu, mais aussi la base de l'estime de soi et de l'autonomie.

Pour l'ensemble du Canada, les niveaux d'emploi se sont améliorés au cours de la dernière décennie, bien que le chômage demeure encore très élevé même au cours d'une période économique positive. Malheureusement, que ce soit en période positive ou négative, l'emploi parmi les Autochtones du Canada demeure plus bas et les taux de chômage plus élevés que dans la population en général. Cependant, la situation des Autochtones canadiens s'est-elle améliorée sur le marché du travail au cours des dernières années? Des progrès ont-ils été réalisés dernièrement?

Le présent rapport analyse deux indicateurs importants de l'activité sur le marché du travail, soit les taux de chômage et de participation, afin de connaître la situation des Autochtones sur le marché du travail canadien, particulièrement par rapport à la population en général. Il est la suite de l'étude du Caledon Institute de 1999, *Participation des Autochtones au marché du travail canadien*, et partage le même objectif fondamental, soit, selon [Mendelson et Battle, 1999 : 7], afin de donner une image plus claire des marchés du travail au Canada qui touchent les Autochtones dans différentes régions et étudier les conséquences de cette situation pour la politique du gouvernement. Notre étude antérieure était fondée sur les données tirées du recensement de 1996 et le présent rapport est fondé sur celles du recensement de 2001.

L'emploi des Autochtones devrait préoccuper non seulement les Autochtones

canadiens mais aussi les personnes intéressées à l'équité sociale. La réussite des Autochtones sur le marché du travail canadien est, ou devrait être d'un grand intérêt pour *tous* les Canadiens. Notre intérêt provient non seulement de la valeur que nous accordons au traitement équitable de tous nos résidents, mais il est aussi enraciné dans notre intérêt personnel. Le Canada ne peut pas jouir d'une qualité de vie élevée s'il existe une minorité importante formant une classe marginale appauvrie. De plus, comme on le constate dans le présent document, l'entrée des Autochtones sur le marché du travail sera absolument essentielle afin de répondre aux exigences en matière de demande de travailleurs au cours des prochaines décennies, particulièrement dans l'Ouest canadien. Dans une mesure plus importante qu'on le reconnaisse généralement, la prospérité future du Canada repose sur son degré de réussite dans l'atteinte de résultats équitables dans ses marchés du travail pour les Autochtones canadiens.

Le Canada doit entretenir un dialogue animé et continu avec les organisations autochtones, les gouvernements de tous les paliers ainsi que les organismes privés et publics sur la façon dont les Autochtones peuvent obtenir l'équité au sein de nos marchés du travail. Ce dialogue serait aidé de façon marquée par une base factuelle fondée sur les meilleures données disponibles. Le présent rapport est une tentative de stimuler un tel débat et de fournir l'information nécessaire à une discussion éclairée.

### ***Définition de la population autochtone canadienne***

Comme nous l'avons discuté dans notre rapport précédent, il existe deux types de données décrivant les Autochtones du Canada.

Un type de données a trait aux personnes qui signalent une descendance autochtone, appelé « population ayant une origine autochtone ». Celle-ci est importante pour plusieurs raisons dont sa comparaison avec divers groupes ethnique au Canada.

Le deuxième type de données a trait à « la population ayant une identité autochtone ». Celle-ci comprend des personnes qui s'identifient comme Autochtones ou qui se présentent comme Indien visé par un traité ou Indien de plein droit, en vertu de la Loi sur les Indiens, ou qui sont membres d'une Première nation.

La population ayant une identité autochtone est celle qui est la plus pertinente pour des questions d'équité, de possibilité et de discrimination ainsi que pour la planification de programmes fournissant des services spécialisés destinés surtout aux Peuples autochtones. Les personnes ayant une origine autochtone mais qui ne s'identifient pas comme Autochtones sont beaucoup moins susceptibles de rechercher des programmes ciblant spécialement des Autochtones et sont aussi moins susceptibles de partager les mêmes expériences sur le marché du travail que les personnes qui s'identifient principalement comme Autochtones. Par conséquent, le présent rapport a trait à la population ayant une identité autochtone.

Le premier sondage auprès la population ayant une identité autochtone a été entrepris en 1991, en guise de sondage postcensitaire afin de fournir des données destinées à la Commission royale sur les peuples autochtones. Le recensement de 1996 comprenait aussi cette population, de même que le recensement de 2001. Ainsi, il peut sembler que nous possédons maintenant les données d'une décennie et demie. Malheureusement, il existe des restrictions graves dans ces données, ce qui rend les comparaisons d'un recensement par

rapport à un autre trompeuses et pas tout à fait fiables.

En premier lieu, l'auto-identification en tant qu'Autochtone est, dans une certaine mesure subjective. Comme nous le verrons, un plus grand nombre de Canadiens choisissent de s'identifier comme Autochtone afin que les populations à chaque période de recensement ne représentent pas le même groupe de personnes, sous réserve de modifications, uniquement en raison de la naissance ou de la mort. La population ayant une identité autochtone est plutôt un groupe qui s'élargit dans tous les recensements depuis 1991. Il s'agit sans aucun doute d'une bonne chose puisqu'elle reflète une fierté accrue et une résistance moindre à s'identifier comme Autochtone, mais, au point de vue statistique, cela signifie que les comparaisons d'une année à l'autre doivent être traitées avec prudence.

Deuxièmement, dans chaque recensement, certaines réserves n'ont pas été enregistrées et le modèle n'est pas nécessairement identique pour toutes les années. Cette omission d'enregistrement n'est pas corrigée dans ces données. Par conséquent, elles sous-déclarent vraisemblablement, particulièrement pour les Premières nations vivant sur des réserves, de 30 000 à 35 000 personnes [Statistique Canada, 2003], bien que la sous-déclaration ne soit pas nécessairement la même dans chaque recensement.

Enfin, Statistique Canada n'a pas rendu très accessibles les données de 1991 du sondage sur les Autochtones, puisqu'il s'agissait du premier sondage de ce type et qu'il n'est pas considéré comme étant assez cohérent avec les sondages ultérieurs pour fournir des comparaisons valables. Ainsi, dans le présent rapport, on utilise modérément des références aux données de 1991, et encore, ces com-

paraisons doivent être traitées au mieux comme des approximations. La plupart du temps, les données en série ne seront que pour les sondages de 1996 et de 2001.

Les évaluations de Statistique Canada de la population ayant une identité autochtone sont tirées d'un échantillonnage de 20 % du recensement, et fondées sur un questionnaire plus détaillé que celui qu'on utilise pour l'ensemble du recensement. À des fins de comparaison avec l'ensemble de la population, il est préférable d'utiliser des données cohérentes. Par conséquent, le présent rapport utilise un échantillon de 20 % plutôt que 100 % du chiffre de population selon le recensement afin d'établir des données comparatives sur l'ensemble de la population. Ordinairement, la différence entre un échantillon de 20 % et un chiffre de population de 100 % dans un sondage important comme le recensement serait futile, voire imperceptible à deux ou trois décimales près. Cependant, l'échantillon de 20 % du recensement ne couvre que les personnes vivant dans des logements privés et exclut toutes celles qui vivent dans des logements collectifs tels que des maisons de soins infirmiers, des foyers scolaires, des hôpitaux et des prisons. La différence en population totale est d'environ 500 000. Étant donné que nous devons utiliser l'échantillon de 20 % pour la population ayant une identité autochtone, nous nous servons également des chiffres de population totale moins élevés pour l'ensemble de la population, mais cela signifie qu'une partie de ces chiffres peut sembler moins élevée que d'habitude aux yeux des personnes qui connaissent les données sur la population générale du Canada.

Pourtant, même en tenant compte de toutes ces restrictions, les données du recen-

sement sont l'information la plus précise dont on dispose. Ces données nous permettent de présenter une image raisonnablement fiable de l'état du marché du travail des Autochtones au Canada, et assez étoffée pour fournir une base empirique statistique sûre pour la formulation et l'analyse des politiques.

Au sujet des sources de données, toutes celles de 1995 et de 2001 figurant dans le présent rapport sont issues des données du recensement. La plupart des données sont faciles d'accès pour tous les utilisateurs sur le site Web de Statistique Canada. Toutes les données de 1991 sur la population autochtone proviennent de la publication de Statistique Canada intitulée *Scolarité, travail et activités connexes, revenu, dépenses et mobilité* [Statistique Canada, 1993].

Dans tout ce document, le mot « provinces » signifie les provinces et territoires.

### ***Structure du présent rapport***

Ce document comporte cinq sections. En premier lieu, on y examine les données démographiques de la population ayant une identité autochtone, tant pour tous les âges que pour la population d'âge actif. Les indicateurs centraux du marché du travail, les taux de chômage et de participation, sont abordés dans la deuxième section. La troisième section analyse la géographie du marché du travail pour les Autochtones. La quatrième section scrute l'avenir afin d'évaluer certains défis que pose le marché du travail pour les Autochtones au cours des prochaines décennies. Enfin, la cinquième section examine certaines répercussions des constatations des sections précédentes sur les politiques du gouvernement.

## ***Les données démographiques de la population ayant une identité autochtone***

Comme l'illustre le tableau 1, le nombre de Canadiens qui se présentent comme ayant une identité autochtone est passé de 799 010 en 1996 à 976 305 en 2001, ce qui représente une augmentation assez importante de 22 % de la population ayant une identité autochtone sur cinq ans seulement et qui serait un taux de croissance phénoménal s'il n'était attribuable qu'aux nouvelles naissances dans la population ayant une identité autochtone existante en 1996. Il est plus raisonnable d'affirmer que l'augmentation « naturelle » attribuable aux nouvelles naissances (moins les décès) parmi la population ayant une identité autochtone en 1996 représentait environ 80 000 à 90 000 de l'augmentation de 177 295 de la population autochtone. Ce taux de croissance est d'environ 2 % par année, ce qui demeure très rapide. Environ la moitié de l'augmentation de la population ayant une identité autochtone est par conséquent attribuable au plus grand nombre de personnes choisissant de s'identifier

comme Autochtones, comme on l'a expliqué précédemment. De même une partie de cette augmentation peut être attribuable à un recensement des réserves plus complet [Statistique Canada, 2003].

La part de la population ayant une identité autochtone dans la population totale a aussi beaucoup augmenté. Elle est passée de 2,8 % de l'ensemble de la population canadienne en 1996 à 3,3 % en 2001, soit une augmentation de 18 %.

La population ayant une identité autochtone comparée à la population totale de chaque province est illustrée dans le tableau 2. L'Ontario et toutes les provinces de l'Est ont des populations autochtones assez faibles, allant de 1 % de la population totale en 2001 à l'Île-du-Prince-Édouard à 1,1 % au Québec, 1,7 % en Ontario, 1,9 % en Nouvelle-Écosse, 2,4 % au Nouveau-Brunswick et 3,7 % à Terre-Neuve et au Labrador. La population ayant une identité autochtone exprimée en pourcentage de la population totale est plus élevée dans l'Ouest, soit 4,4 % en Colombie-Britannique,

**Tableau 1**  
**Population ayant une identité autochtone**  
**au Canada en 1996 et 2001**

	1996	2001	Changement en % 1996-2001
Population ayant une identité autochtone	799 010	976 305	22,2
Population totale du Canada	28 528 125	29 639 035	3,9
Population autochtone en pourcentage de la population totale	2,8	3,3	17,6

Nota : Les chiffres de population ayant une identité autochtone et de la population totale excluent les personnes vivant dans des logements collectifs.



**Tableau 2**  
**Population ayant une identité autochtone,**  
**provinces et territoires, 1996 et 2001**

	1996			2001		
	Population autochtone	Population totale	Population autochtone en % de la population totale	Population autochtone	Population totale	Population autochtone en % de la population totale
T.-N.	14 200	547 160	2,6	18 770	508 080	3,7
Î.-P.-É.	950	132 855	0,7	1 350	133 385	1,0
N.-É.	12 380	899 970	1,4	17 015	897 565	1,9
N.-B.	10 250	729 625	1,4	16 990	719 715	2,4
Qué.	71 415	7 045 080	1,0	79 410	7 125 580	1,1
Ont.	141 520	10 642 790	1,3	188 310	11 285 550	1,7
Man.	128 680	1 100 295	11,7	150 050	1 103 700	13,6
Sask.	111 245	976 615	11,4	130 185	963 155	13,5
Alb.	122 835	2 669 195	4,6	156 220	2 941 150	5,3
C.-B.	139 655	3 689 755	3,8	170 025	3 868 875	4,4
Yukon	6 175	30 650	20,1	6 540	28 520	22,9
T.N.-O.	39 695	64 120	61,9	41 445	63 770	65,0
Nunavut						

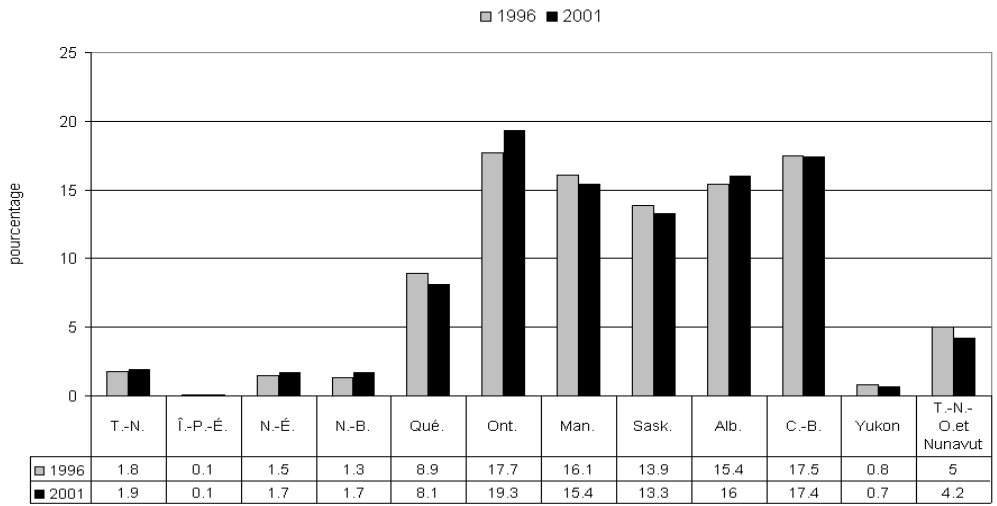
5,3 % en Alberta et un pourcentage élevé de 13,5 % en Saskatchewan et 13,6 % en Manitoba. Évidemment, la population ayant une identité autochtone représente une portion plus élevée de la population totale dans les Territoires, soit 22,9% au Yukon et 65 % au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest combinés (le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest sont habituellement combinés dans le présent rapport parce que le Nunavut n'existait pas en 1996).

La figure 1 illustre le pourcentage de la population totale ayant une identité autochtone au Canada et résidant dans chaque province en 1996 et en 2001. Bien que les Autochtones

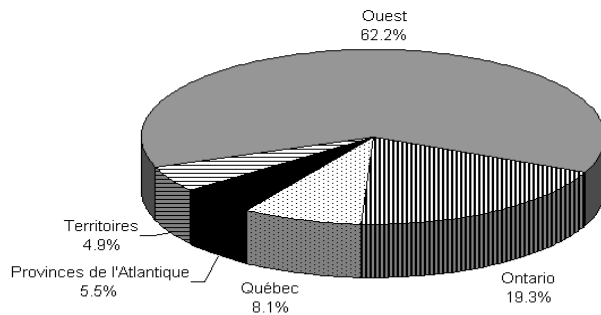
constituent un faible pourcentage de la population totale de l'Ontario (1,7 % en 2001), ils représentent tout de même la plus importante population ayant une identité autochtone de toutes les provinces ou territoires, soit 19,3 % en 2001.

La figure 2 illustre la population ayant une identité autochtone à l'échelle régionale, exprimée en pourcentage de cette population à l'échelle nationale en 2001. Comme on peut le constater, la plus grande partie de cette population (62,1 %) vit dans les quatre provinces de l'Ouest, puis en Ontario (19,3 %) et au Québec (8,1 %), dans les provinces de l'Atlantique (5,5 %) et dans les Territoires

**Figure 1**  
**Distribution de la population ayant une identité**  
**autochtone, par province et par territoire, en 1996 et en 2001**



**Figure 2**  
**Distribution de la population ayant**  
**une identité autochtone, par région, en 2001**



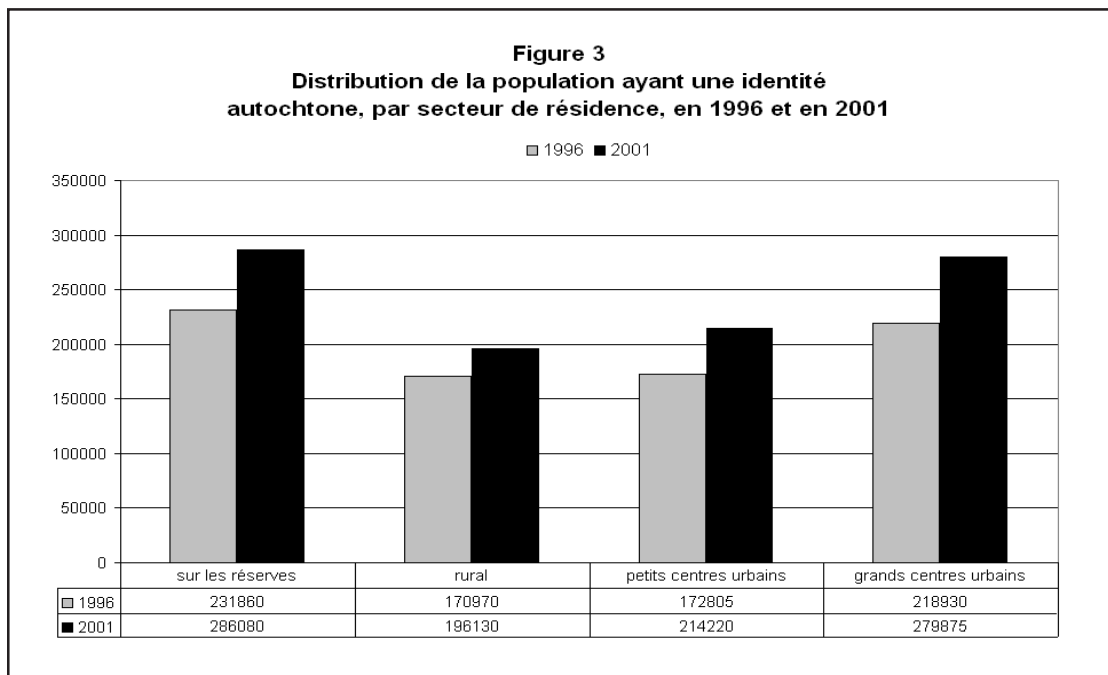
(4,9 %). Bien que la population ayant une identité autochtone forme une grande partie de la population totale dans les trois territoires, soit plus de la moitié (52 %), seulement 4,9 % de la population autochtone du Canada y vivent.

La figure 3 illustre la distribution de la population ayant une identité autochtone par secteur de résidence : réserve, petit et grand milieu urbain. Un « petit milieu urbain » est un village ou une ville dont le noyau est d'au moins 10 000 mais moins de 100 000). On constate une croissance importante en nombres absolus pour tous les milieux entre 1996 et 2001. Évidemment, une partie de cette croissance est attribuable au plus grand nombre de personnes ayant déclaré une identification autochtone.

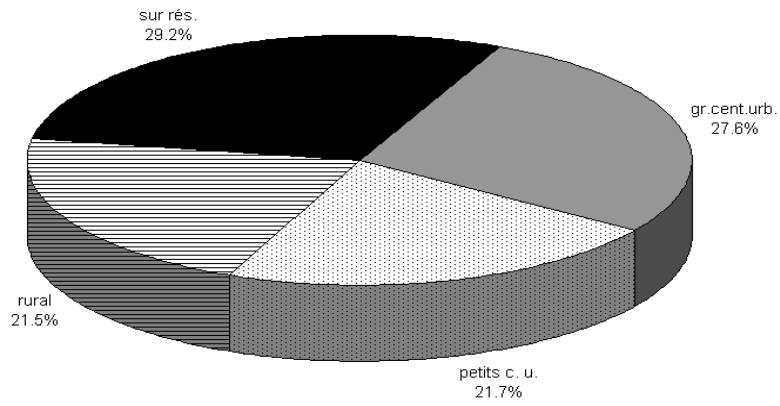
Les figures 4 et 5 illustrent la répartition en pourcentage de la population ayant une identité autochtone dans chaque secteur de

résidence en 1996 et en 2001 respectivement. Les grands milieux urbains représentent un pourcentage croissant de l'ensemble de la population autochtone, soit 27,6 % en 1996 et 28,7 % en 2001. Cependant, la part de la population ayant une identité autochtone sur les réserves (29,2 % en 1996 et 29,3 % en 2001, et celle des petits milieux urbains (21,7 % en 1996 et 21,9 % en 2001) sont assez stables. Seules les populations rurales diminuent en fonction de cette population, passant de 21,5 % en 1996 à 20,1 % en 2001.

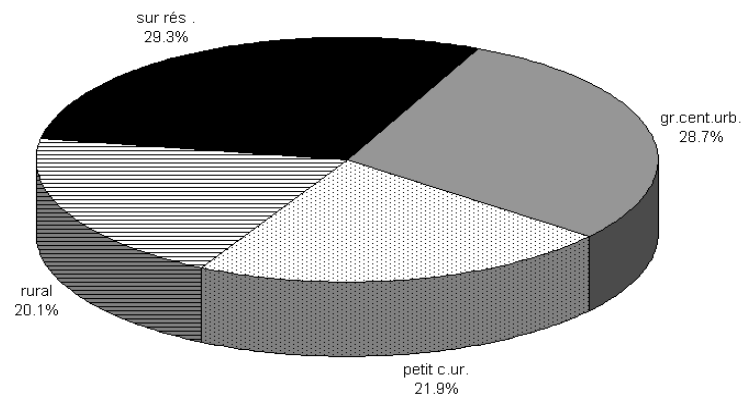
Ainsi, la perception courante d'une « migration massive » hors-réserve vers les villes est un mythe et ne reflète pas la réalité. Il serait plus exact d'affirmer qu'il y a eu un léger exode des milieux ruraux vers de plus grandes villes, mais dans le contexte d'une population croissante. Ainsi, aucun milieu n'est réellement en déclin en termes absolus, contrairement



**Figure 4**  
**Distribution de la population ayant une identité autochtone, par secteur de résidence, en 1996**



**Figure 5**  
**Distribution de la population ayant une identité autochtone, par secteur de résidence, en 2001**



ment au pourcentage. En réalité, l'augmentation de la proportion de la population ayant une identité autochtone vivant dans d'importants milieux urbains est assez fiable, soit 1,1 point de pourcentage de 1996 à 2001.

Parmi les groupes ayant une identité autochtone, les Indiens d'Amérique du Nord prédominent, comme l'illustre la figure 6. En 1996, ce groupe représentait jusqu'à 529 040 personnes ou 66 % de la population totale, les Métis 204 115 personnes ou 26 %, les Inuits 40 220 personnes ou 5 % et les « autres (dont les identités multiples) ou non disponibles », 225 640 personnes ou 3 %. En 2001, le groupe ayant l'identité d'Indien de l'Amérique du Nord représentait 608 820 personnes ou 61 % de la

population totale, les Métis 292 305 ou 32 %, les Inuits 45 075 ou 4 % et les « autres (dont les identités multiples) ou non disponibles » 30 080 ou 3 %. Selon ces données, il semble qu'une grande partie de l'arrivée de nouvelles personnes s'identifiant en 2001 comme Autochtones (tandis qu'elles n'avaient pas choisi de le faire en 1996) est probablement parmi le groupe s'identifiant comme Métis.

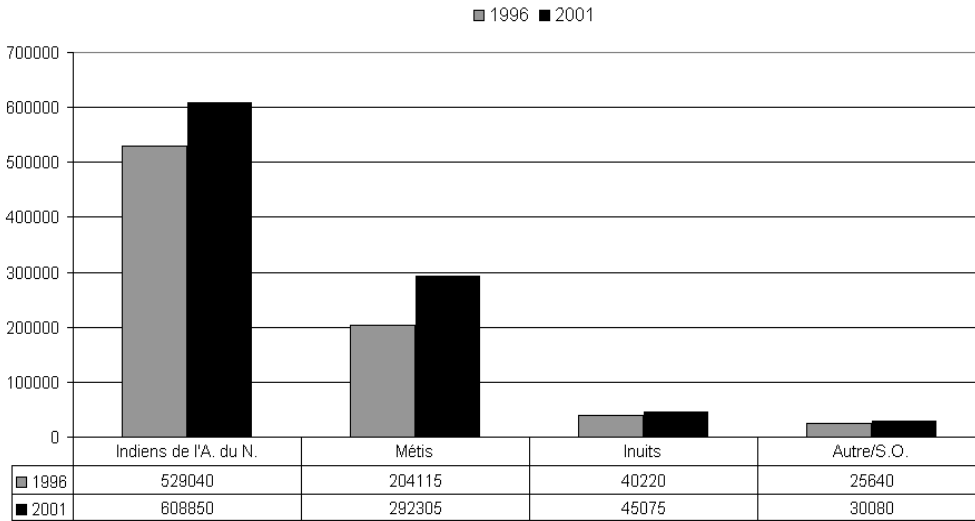
Il y avait 14 villes au Canada dont les populations ayant une identité autochtone étaient supérieures à 5 000 habitants. La plus importante de celles-ci parmi toutes les villes est Winnipeg qui comptait en 2001 55 755 personnes qui s'identifiaient comme Autochtones. Edmonton et Vancouver avaient égale-

**Tableau 3**  
**Populations ayant une identité autochtone**  
**dans les villes en 1996 et en 2001**

	1996	2001	Changement en pourcentage 1996-2001
Montréal	9 960	11 085	11,3
Ottawa-Hull	11 605	13 485	16,2
Toronto	16 095	20 300	26,1
Hamilton	5 460	7 265	33,1
London	4 380	5 646	28,9
Sudbury	4 625	7 385	59,7
Thunder Bay	7 330	8 200	11,9
Winnipeg	45 750	55 755	21,9
Regina	13 605	15 690	15,3
Saskatoon	16 160	20 275	25,5
Calgary	15 195	21 910	44,2
Edmonton	32 825	40 935	24,7
Vancouver	31 140	36 855	18,4
Victoria	6 565	8 700	32,5

Nota : Recensement des régions métropolitaines dont les populations autochtones sont supérieures à 5 000 personnes en 2001.

**Figure 6**  
**Distribution des groupes ayant une identité**  
**autochtone, en 1996 et en 2001**



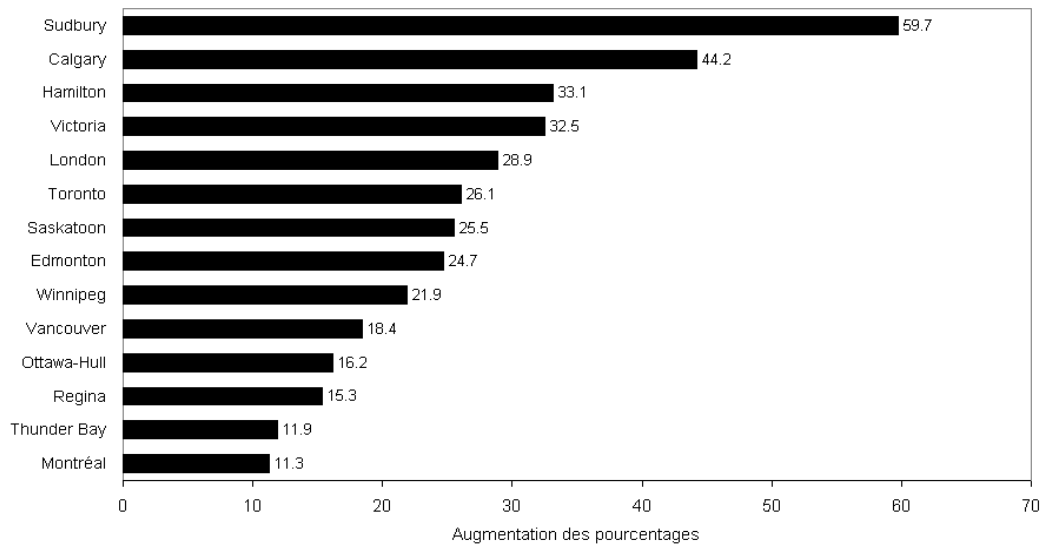
ment des populations très importantes, soit 40 935 et 36 855 personnes respectivement. Le tableau 3 donne ces populations dans 14 villes en 2001 et en 1996, avec le changement en pourcentage au cours de cette période quinquennale.

La figure 7 illustre la croissance de la population ayant une identité autochtone dans chacune de ces 14 villes entre 1996 et 2001. Le taux de croissance de quatre villes a dépassé la moyenne d'augmentation de 22% : Sudbury (60 %), Calgary (44 %), Hamilton (33 %) et Victoria (33 %). Cette population a augmenté beaucoup plus lentement que la moyenne à Montréal (11 %), à Thunder Bay (12 %) à Regina (15 %), à Ottawa-Hull (16%) et à

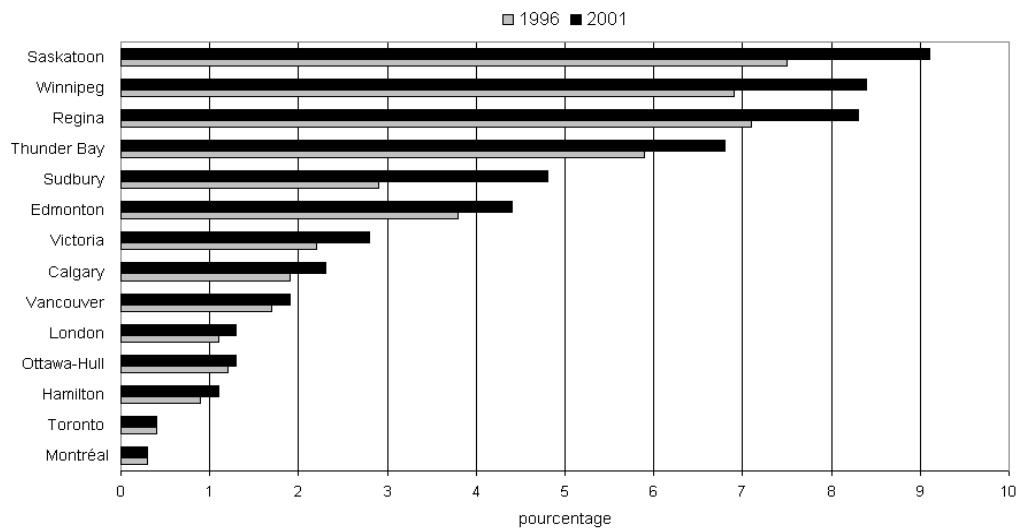
Vancouver (18 %). Dans les autres villes, soit Toronto, London, Winnipeg, Saskatoon et Edmonton, la population autochtone a connu une augmentation plus ou moins égale à la moyenne de 22 %.

La figure 8 illustre la population ayant une identité autochtone en pourcentage de la population totale dans les 14 villes en 1996 et en 2001. La première a augmenté en proportion de la population totale dans la plupart des villes de l'Ouest. Dans quatre villes, la population autochtone représentait 5 % ou plus de la population générale en 2001, soit Saskatoon (9,1 %), Winnipeg (8,4 %), Regina (8,3 %) et Thunder Bay (6,8 %).

**Figure 7**  
**Croissance de la population ayant une identité**  
**autochtone, par ville, de 1996 à 2001**



**Figure 8**  
**Population ayant une identité autochtone en pourcentage**  
**de la population totale, par ville, en 1996 et en 2001**



### *La population d'âge actif*

Le tableau 4 illustre les données démographiques fondamentales de la population d'âge actif (de 15 à 64 ans) ayant une identité autochtone et de l'ensemble de la population. De 1996 à 2001, la population d'âge actif ayant une identité autochtone a augmenté un peu plus que celle de l'ensemble de la population ayant une identité autochtone, soit 25 % par rapport à 22 %. La population d'âge actif dans l'ensemble du Canada a aussi augmenté un peu plus rapidement que celle de tous âges, soit 4,8 % par rapport à 4 %. La population d'âge actif ayant une identité autochtone représentait environ 3 % de la totalité de la population d'âge actif en 2001, par rapport à 2,5 % en 1996.

La répartition de la population ayant une identité autochtone a changé un peu depuis

1996. La figure 9 compare la composition de cette population selon l'âge en 1996 et en 2001. La répartition de l'âge est passée un peu à droite, en raison d'un pourcentage un peu plus élevé de cette population ayant 35 ans ou plus.

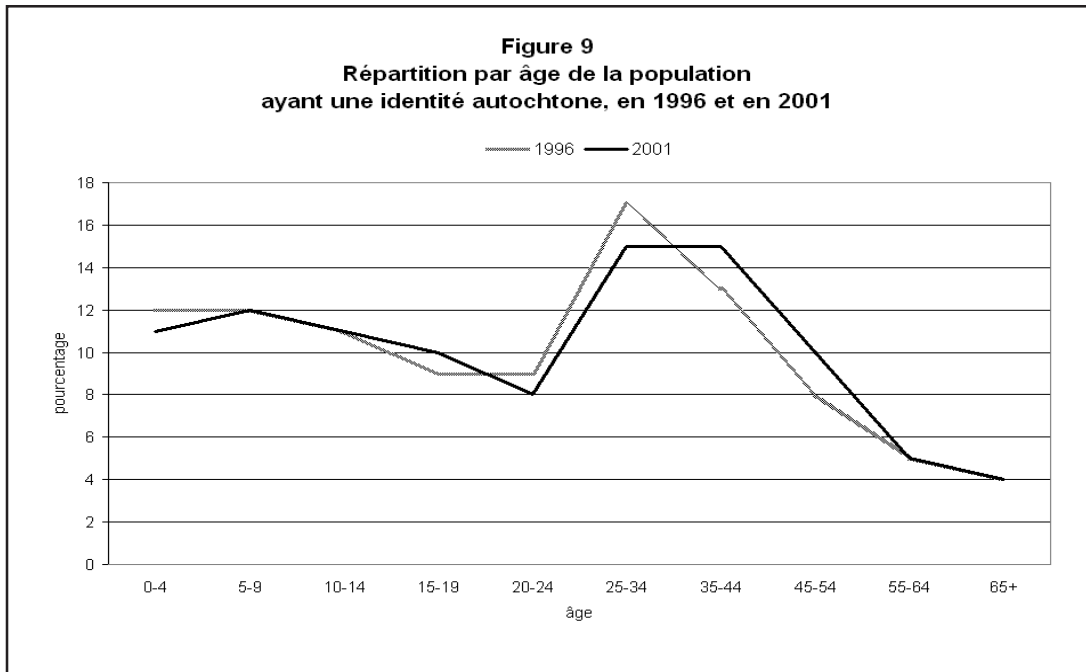
Le tableau 5 démontre la population totale ayant une identité autochtone pour les enfants (de 0 à 14 ans), l'âge actif (de 15 à 64 ans) et les personnes âgées (de 65 et plus). On remarque un décalage de deux points de pourcentage à partir des enfants (35 % de la population totale ayant une identité autochtone en 1996, 33 % en 2001) jusqu'à la population d'âge actif (qui est passée de 61 % à 63 % respectivement).

Les groupes ayant une identité autochtone n'ont des distributions d'âge que légèrement différentes, comme on peut le constater à la figure 10. La population métisse est un peu

**Tableau 4**  
**Population d'âge actif ayant une identité autochtone**  
**(de 15 à 64 ans) au Canada en 1996 et en 2001**

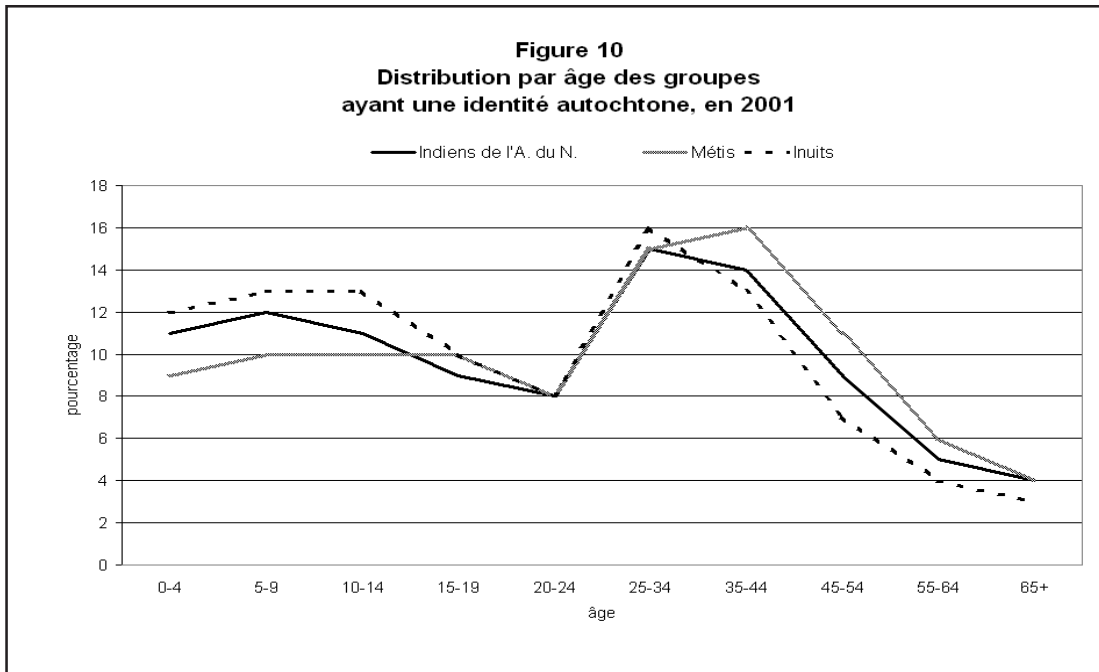
	1996	2001	Changement en % 1996-2001
Population d'âge actif ayant une identité autochtone	490 280	612 670	25,0
Total de la population canadienne d'âge actif	19 349	20 276 505	4,8
Population d'âge actif ayant une identité autochtone en pourcentage du total de la population	2,5	3,0	19,2





**Tableau 5**  
**Population ayant une identité autochtone**  
**par groupe d'âge en 1996 et en 2001**

	1996	2001	Changement en % 1996-2001	En % du total 1996	En % du total 2001
De 0-14	280 415	323 955	16	35	33
De 15-64	490 280	612 670	25	61	63
De 65+	28 315	39 680	40	4	4



plus âgée et la population inuite est un peu plus jeune, tandis que la population indienne d'Amérique du Nord se situe entre les deux.

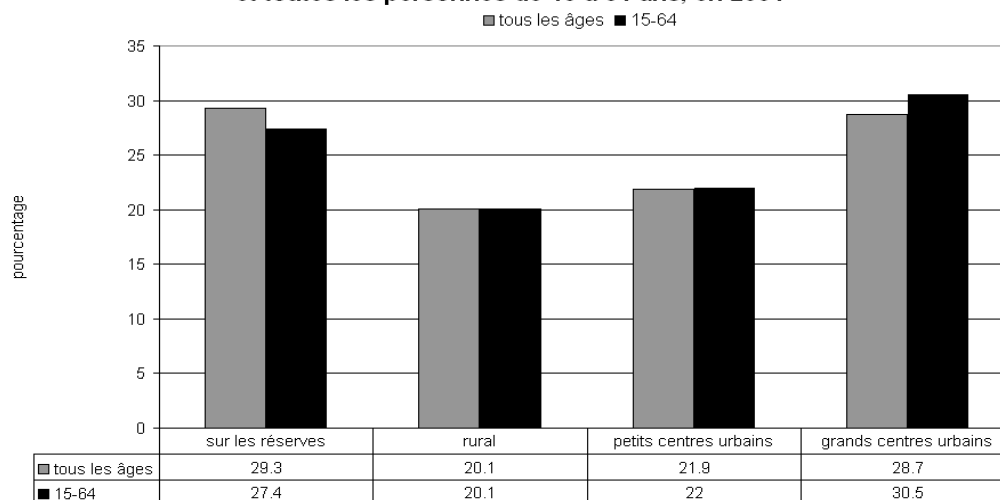
Comme on pourrait s'y attendre, la répartition de la région de résidence de la population d'âge actif de la population ayant une identité autochtone est semblable à celle de l'ensemble de cette population. Cependant, on remarque une présence légèrement plus marquée de la population d'âge actif dans les grands centres urbains et un pourcentage moins élevé correspondant sur les réserves comme l'illustre la figure 11. Cette conséquence n'est pas imprévue car les travailleurs se rendent là où se trouvent les emplois.

La figure 12 illustre le changement numérique de la population ayant une identité

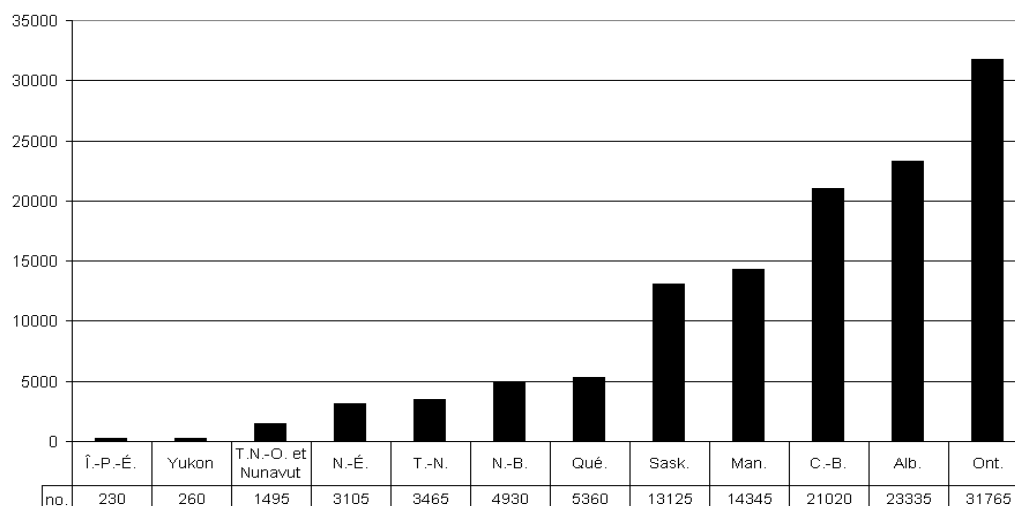
autochtone d'âge actif de 1996 à 2001 dans chaque province, et la figure 13 donne ce changement en pourcentage. Les augmentations les plus marquées en nombres absolus étaient en Ontario et dans toutes les provinces de l'Ouest, l'Ontario ayant le nombre le plus élevé. Cependant, les changements en pourcentage les plus importants étaient au Nouveau-Brunswick et dans les autres provinces de l'Atlantique, bien que celles-ci n'ont que peu de populations d'âge actif ayant une identité autochtone.

Autrement dit, les données démographiques de la population active sont plus ou moins les mêmes que celles de l'ensemble de la population ayant une identité autochtone. Nous n'avons donc pas à les élaborer.

**Figure 11**  
**Distribution de la population ayant une identité autochtone, par secteur de résidence, tous les âges et toutes les personnes de 15 à 64 ans, en 2001**



**Figure 12**  
**Changement dans la population autochtone active, par province, de 1996 à 2001**



En raison de son lien étroit avec les marchés du travail, nous sommes particulièrement intéressés à l'éducation de la population ayant une identité autochtone. Le tableau 6 compare le niveau de scolarité en 2001 pour l'ensemble de la population de 15 ans et plus avec la population de ce groupe d'âge ayant une identité autochtone.

Considérant que moins d'un tiers (31 %) de tous les Canadiens n'a pas obtenu son diplôme secondaire, presque la moitié (48 %) de la population ayant une identité autochtone ne l'a pas obtenu. Dix pour cent seulement de cette population ont obtenu leur diplôme secondaire, par rapport à 14 % pour l'ensemble de la population. Environ 12 % de la population ayant une identité autochtone avaient obtenu un certificat ou un diplôme d'une école de métiers et 12 % de plus avaient obtenu un diplôme d'études collégiales. Quatre pour cent seulement de cette population détenaient un diplôme universitaire, par rapport à 15 % de tous les Canadiens.

La population ayant une identité autochtone compte plus de diplômés que l'ensemble de la population seulement pour les certificats et les diplômés d'une école de métiers.

Le tableau 6 illustre aussi l'écart entre le niveau d'instruction de la population ayant une identité autochtone et celui de la population générale en calculant le coefficient entre cette dernière et la première. Plus le résultat est supérieur à 100, plus la population ayant une identité autochtone est surreprésentée dans une catégorie d'éducation, tandis que plus le résultat est inférieur à 100, plus elle est sous-représentée. La population ayant une identité autochtone figure de façon disproportionnée dans la catégorie la moins scolarisée, avec un coefficient de 154, et aussi parmi les personnes ayant obtenu un diplôme d'une école de métiers (112). Cette population est le plus sous-représentée dans le niveau d'instruction le plus élevé illustré, soit l'obtention d'un diplôme universitaire, avec un coefficient de 29, suivi du

**Tableau 6**  
**Niveau d'éducation de la population ayant une identité autochtone**  
**et de l'ensemble de la population de 15 ans et plus, en 1996 et 2001**

	Population ayant une identité autochtone	Ensemble de la population	Population autochtone en % de l'ensemble de la population
Certificat inférieur à l'école secondaire	48,0	31,3	154
Certificat d'études secondaires seulement	9,9	14,1	70
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	12,1	10,9	112
Certificat ou diplôme d'études collégiales	11,6	15,0	77
Certificat ou diplôme universitaire inférieur à un baccalauréat	1,4	2,5	56
Diplôme universitaire	4,4	15,4	29

certificat ou du diplôme universitaire inférieur à un baccalauréat (56), d'un diplôme d'études secondaires (70) et d'un diplôme collégial (77).

Le tableau 7 illustre pour chaque juridiction le pourcentage de la population d'au moins 15 ayant une identité autochtone et celui de l'ensemble de la population du même âge n'ayant pas un certificat d'études secondaires, et compare les deux en calculant le coefficient de la première par rapport à la dernière. Les taux relatifs de l'Est sont meilleurs (c.-à-d. plus bas) que ceux de l'Ouest.

Le niveau d'instruction moins élevé de la population ayant une identité autochtone pourrait être en partie un phénomène attribuable à sa répartition d'âge comparativement à l'ensemble de la population. Étant que la première est beaucoup plus jeune, elle

comprendra plus de personnes de 15 à 17 ans qui n'ont pas encore terminé leurs études secondaires. Parmi les personnes de 15 à 24 ans de cette population, 65 % n'avaient pas terminé leurs études secondaires en 2001, par rapport à 35 % seulement parmi les personnes âgées de 25 à 44 ans. Ces données indiquent qu'au moins une partie des écarts entre la population ayant une identité autochtone et l'ensemble de la population est attribuable à la répartition par âge.

Dans le groupe des personnes de 45 à 64 ans de la population ayant une identité autochtone, 46 % n'avaient pas terminé leur cours secondaire, et ce pourcentage atteint presque 80 % parmi les personnes de 65 ans et plus. Comme nous l'espérons et l'anticipons, ce modèle démontre qu'un engagement accru à l'égard de l'éducation pour cette population

**Tableau 7**  
**Population d'au moins 15 ans ayant une identité autochtone et détenant moins qu'un diplôme d'études secondaire par province et territoire en 2001**

	Population ayant une identité autochtone	Ensemble de la population	Population autochtone en % de l'ensemble de la population
T.-N.	42,4	43,6	103
Î.-P.-É.	37,4	42,2	113
N.-É.	35,4	40,8	115
N.-B.	37,3	43,1	115
Qué.	31,7	57,6	163
Ont.	29,7	42,3	143
Man.	38,2	56,0	147
Sask.	39,4	52,6	134
Alb.	30,6	47,6	156
C.-B.	28,0	43,6	155
Yukon	24,7	37,4	152
T.N.-O.	35,2	55,7	158
& Nunavut	50,3	60,4	120

donne des résultats à ce chapitre. Par contre, il reste beaucoup à faire en se rappelant que pour un grand nombre de personnes plus âgées de cette population, l'éducation formelle était souvent découragée activement et tout simplement impossible à obtenir au-delà des niveaux les plus rudimentaires.

### **Observations sommaires**

1. Le taux de croissance de la population ayant une identité autochtone entre 1996 et 2001 était élevé, soit environ 2 % annuellement, en raison de la croissance « naturelle » et un pourcentage de croissance presque semblable en raison des personnes supplémentaires qui s'identifient comme Autochtones et qui ne l'avaient pas fait dans le recensement de 1996. Soixante-deux pour cent de la population ayant une identité autochtone vivent dans l'Ouest et le Nord, les provinces des Prairies ayant la plus forte population autochtone en pourcentage de leur population totale (autre que les Territoires). Le groupe ayant l'identité indienne en Amérique du Nord représentait 61 % de l'ensemble de la population ayant une identité autochtone en 2001, suivi des Métis, 32 %, des Inuits, 4 % et « autres (dont les personnes ayant une identité multiple) ou non disponibles », 3 %.
2. Contrairement au mythe, il n'existe aucune preuve de migration massive hors-réserve vers les villes. En réalité, tous les secteurs (réserves, régions rurales, villages et villes) ont enregistré une croissance de leurs populations ayant une identité autochtone, la plus forte augmentation en nombres absolus étant à la fois dans les

réserves et dans les villes. Les grands centres urbains ont augmenté leur proportion de cette population de seulement 1,1 point de pourcentage entre 1996 (27,6 % du total) et 2001 (28,7 %). Les réserves représentent encore la plus grande part de la population ayant une identité autochtone parmi tous les secteurs, soit 29,1 % en 1996 et 29,3 % en 2001.

3. On compte maintenant 14 villes dont les populations ayant une identité autochtone sont supérieures à 5 000 personnes. Winnipeg est de loin la ville qui compte la plus importante population, soit plus de 50 000 personnes. Thunder Bay, Winnipeg, Regina et Saskatoon ont les proportions les plus élevées de leur population qui est autochtone, soit plus de 5 %. Sudbury, Calgary, Hamilton et Victoria connaissent la croissance la plus rapide de ces populations autochtones.
4. Seulement trois Canadiens sur dix âgés d'au moins 15 ans n'avaient pas leur diplôme d'études secondaires en 2001, contrairement à presque la moitié de la population ayant une identité autochtone du même groupe d'âge. Une faible proportion de 4 % de cette dernière détenait un diplôme universitaire par rapport à 15 % pour l'ensemble de la population. La population ayant une identité autochtone a eu de meilleurs résultats dans les collèges, 12 % de celle-ci ayant obtenu leur diplôme comparativement à 15 % de l'ensemble de la population (un coefficient de 77 % de l'ensemble de la population). Si l'on compare le niveau d'éducation des Autochtones à celui de l'ensemble de la population, on trouve un écart moins élevé dans l'Est et plus élevé dans l'Ouest et le Nord.

## Taux de chômage et de participation

### Taux de chômage

Le tableau 8 illustre les taux de chômage parmi la population ayant une identité autochtone par rapport à la population en général en 1991, 1996 et 2001. Un quart de la main-d'œuvre autochtone était sans travail en 1991 et en 1996, comparativement à 10 % pour l'ensemble de la population. La troisième colonne illustre l'indice du taux de chômage des Autochtones, calculé en divisant le taux des sans-emploi Autochtones par le taux de chômage de l'ensemble de la population. Le résultat de ce calcul était 238 en 1996 et 240 en 1991, ce qui indique que le chômage chez les Autochtones est demeuré tout juste sous deux fois et demie du taux total.

Pour 2001, il y a de bonnes et de mauvaises nouvelles. Les bonnes nouvelles sont la réduction d'un cinquième du taux de chômage des Autochtones qui est passé de 24 % en 1996 à 19,1 % en 2001. Ces nouvelles sont particulièrement bonnes en raison de l'augmentation appréciable du nombre de personnes

d'âge actif chez les Autochtones, soit 122 390 ou 22 %.

Évidemment, une partie de ce changement peut provenir de l'arrivée de personnes qui ont été employées en 1996, mais qui n'ont pas choisi à ce moment de s'identifier comme Autochtones. Cependant, même si nous estimons, peut-être à tort, que les 80 000 nouvelles personnes qui s'identifient comme Autochtones sont d'âge actif et travaillent toutes, le taux de chômage parmi les autres serait de 24 %.

Étant donné qu'il est certain qu'une partie des 80 000 nouvelles personnes identifiées n'est pas d'âge actif ou est soit en chômage ou ne fait pas partie de la population active, le taux de chômage du reste de la population ayant une identité autochtone (c.-à-d. la cohorte qui, dans le recensement de 1996, faisait partie de la population ayant une identité autochtone) était sûrement inférieur à 24 % en 2001. Ainsi, on a enregistré une amélioration non ambiguë de cet indicateur des plus importants de la participation au marché du travail pour les Autochtones, soit

**Tableau 8**  
**Taux de chômage des Autochtones**  
**et taux de chômage total, de 1991 à 2001**

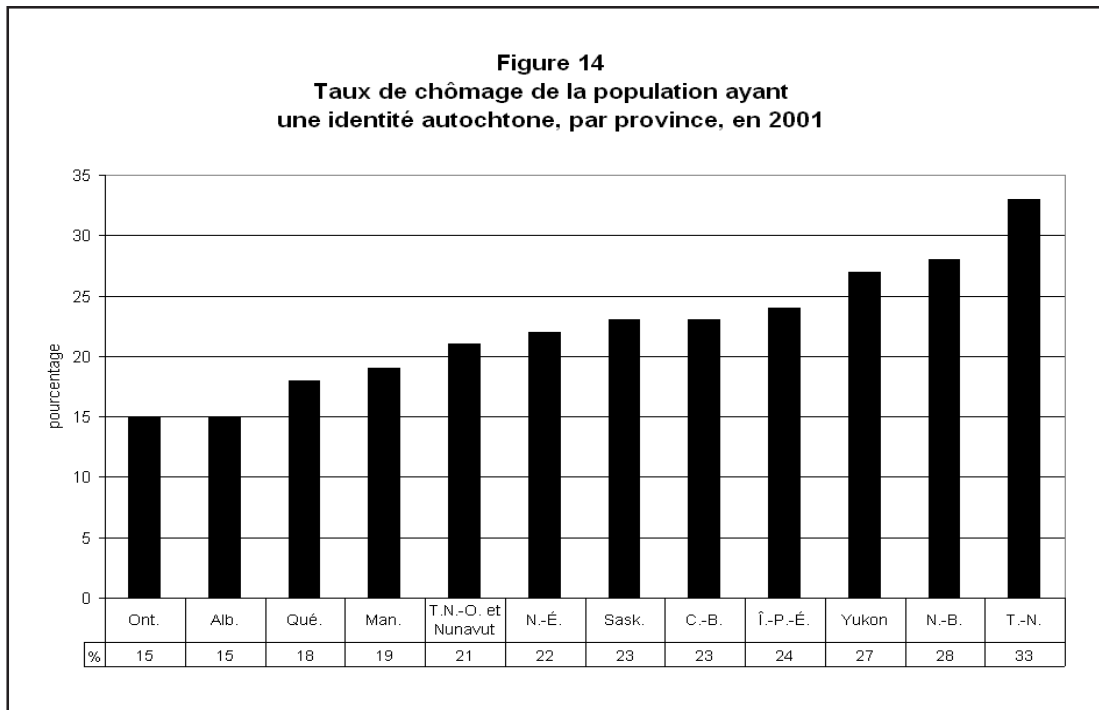
	Taux de chômage des Autochtones (en %)	Taux de chômage total (en %)	Taux de chômage relatif (en %)
1991	24,5	10,2	240
1996	24,0	10,1	238
2001	19,1	7,4	258

le taux de chômeurs. Malgré les divers facteurs d’admissibilité que nous devons inclure dans d’autres discussions, il s’agit de bonnes nouvelles. Il est possible de réaliser des progrès et la situation ne fait pas qu’empirer chaque année.

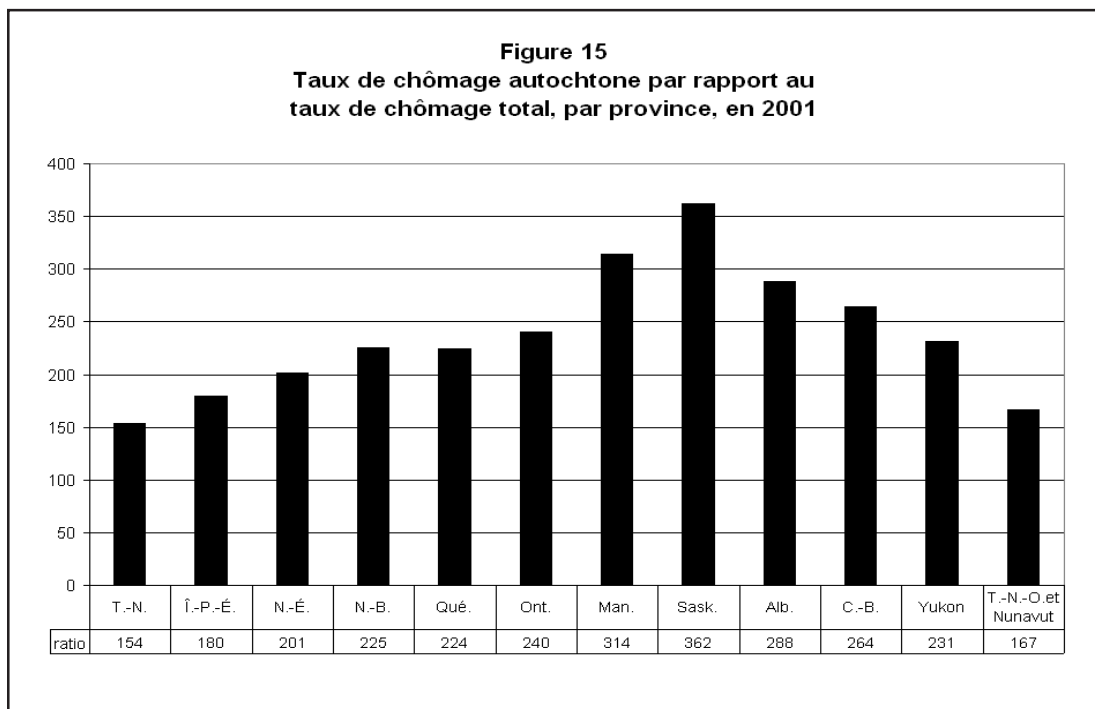
Quant à la mauvaise nouvelle, elle a trait au taux de chômage *relatif* des Autochtones qui est demeuré sensiblement le même en 2001 que celui de 1996 et de 1991, soit deux fois et demie celui de l’ensemble de la population. Ces données signifient que nous n’avons réalisé aucun progrès en cinq ans en matière d’amélioration de la position des Autochtones sur le marché du travail par rapport à la population générale. Donc, les bonnes nouvelles sont que la situation n’a pas empiré par rapport à la population générale malgré une augmentation importante de la population d’âge actif ayant une identité autochtone, mais elle ne s’est pas améliorée non plus.

La figure 14 donne les taux de chômage des provinces pour la population ayant une identité autochtone. Ils vont de 15 % en Ontario et en Alberta, jusqu’à 33 % à Terre-Neuve. Cependant, ce modèle reflète grandement les taux de chômage qui prévalent dans l’ensemble de la population.

La figure 15 donne les taux de chômage des Autochtones *par rapport* à ceux de l’ensemble de la population (les taux de chômage relatifs sont les taux de la population ayant une identification autochtone divisés par le taux de chômage de l’ensemble de la population). Un modèle plus familier et plutôt différent voit le jour. Les augmentations du chômage relatif d’est en ouest atteignent leur sommet en Saskatchewan, puis diminuent en allant plus à l’ouest et vers le nord. Le tableau 9 illustre les taux relatifs en 1991, 1996 et 2001. On a constaté une amélioration de 1991 à 2001 en matière de taux de chômage







relatifs dans les provinces de l'Atlantique et des Prairies, mais ces gains ont été contrebalancés par une détérioration en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick.

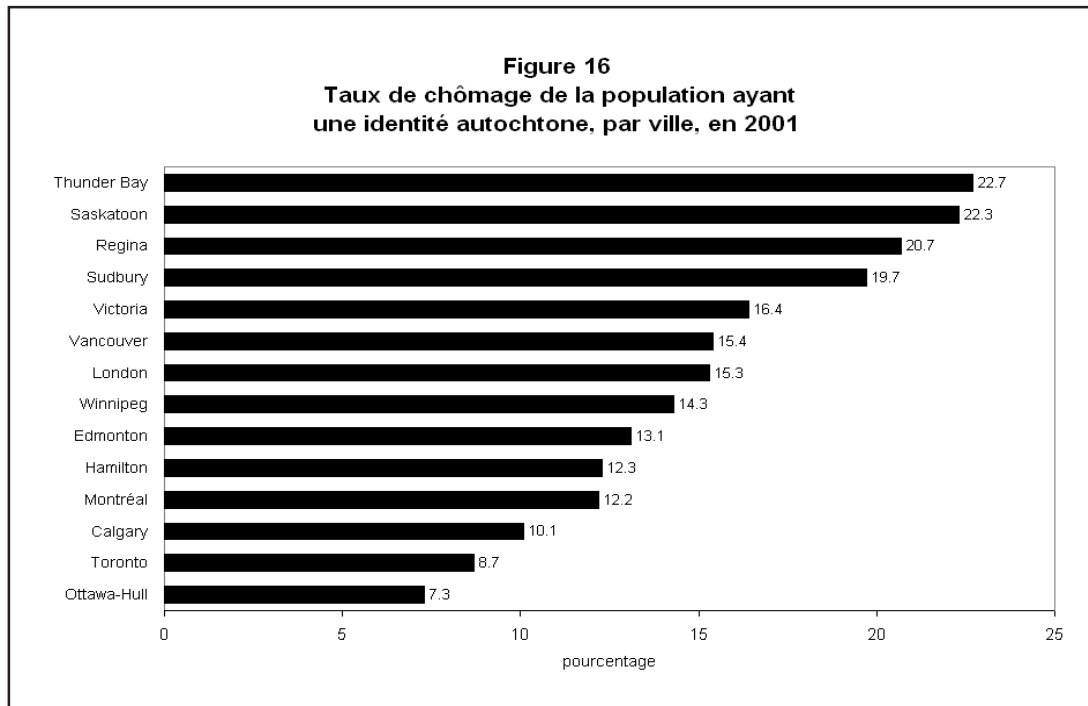
La figure 16 illustre les taux de chômage de 2001 parmi la population ayant une identité autochtone dans 14 villes importantes (celles dont les populations autochtones se chiffrent à plus de 5 000 personnes). Les taux de chômage vont de 7,3 % seulement à Ottawa-Hull à un taux élevé de 27,7 % à Thunder Bay. Bien que Regina et Saskatoon soient, comme la plupart des données présentées dans le présent rapport, parmi les pires villes au plan du chômage des Autochtones, Winnipeg a de meilleurs résultats que sept autres villes (Thunder Bay, Saskatoon, Regina, Sudbury, Victoria, London et Vancouver). Les taux de chômage de la population ayant une identité autochtone pour trois villes sont de 10 % ou moins, soit Ottawa-

Hull, Toronto et Calgary. Bien que les taux de chômage dans les villes en général soient inacceptables, ils ne sont pas aussi élevés qu'on l'avait prévu, à l'exception de Regina, Saskatoon, Sudbury et Thunder Bay.

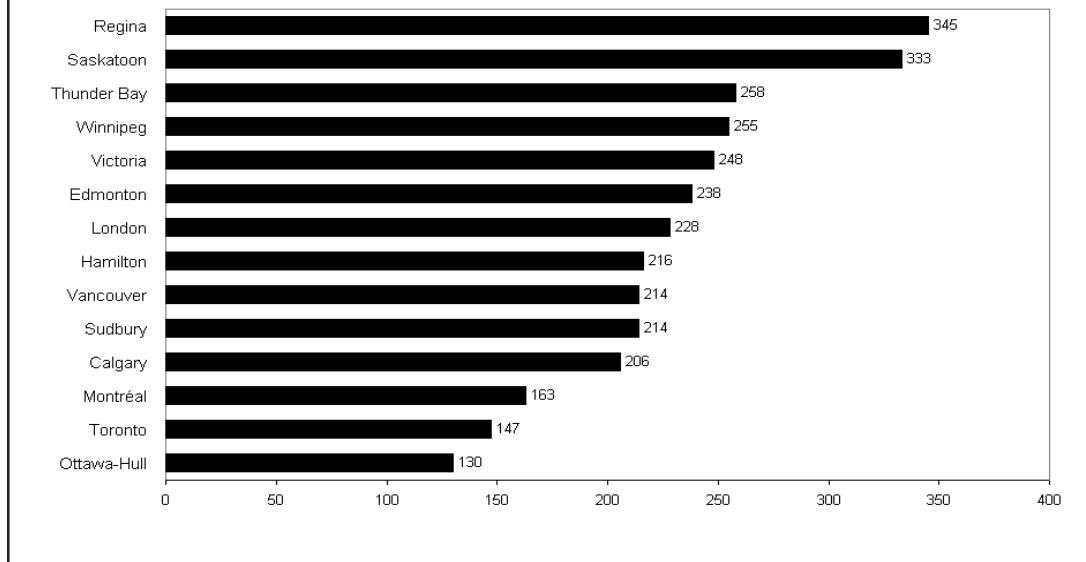
Évidemment, les variations d'une ville à une autre des taux de chômage parmi cette population peuvent simplement refléter les taux de chômage variables dans chacune d'elles. Afin de découvrir dans quelle mesure c'est le cas, la figure 17 illustre le taux de chômage relatif (c.-à-d. le taux de chômage de la population ayant une identité autochtone, divisé par le taux de chômage total pour chaque ville). Les résultats vont de 130 à Ottawa-Hull (ce qui signifie que le taux de chômage des Autochtones est de 1,3 fois celui de la population en général) à 333 à Saskatoon et 345 à Regina, les taux de chômage des Autochtones étant plus de trois fois plus élevés que le taux global. Une fois de plus, nous

**Tableau 9**  
**Coefficient du taux de chômage des Autochtones par rapport**  
**au taux de chômage total par province, de 1991 à 2001**

	1991	1996	2001	Changement en point de % de 1991 à 2001
T.-N.	159	141	154	-5
Î.-P.-É.	220	205	180	-40
N.-É.	209	186	201	-8
N.-B.	212	207	225	+13
Qué.	197	252	224	+27
Ont.	199	230	240	+41
Man.	329	325	314	-15
Sask.	383	361	362	-21
Alb.	305	293	288	-17
C.-B.	269	266	264	-5
Yukon	303	238	231	-72
T.N.-O. & Nunavut	191	172	167	-24



**Figure 17**  
**Rapport entre le taux de chômage autochtone et**  
**le taux de chômage total, par ville, en 2001**



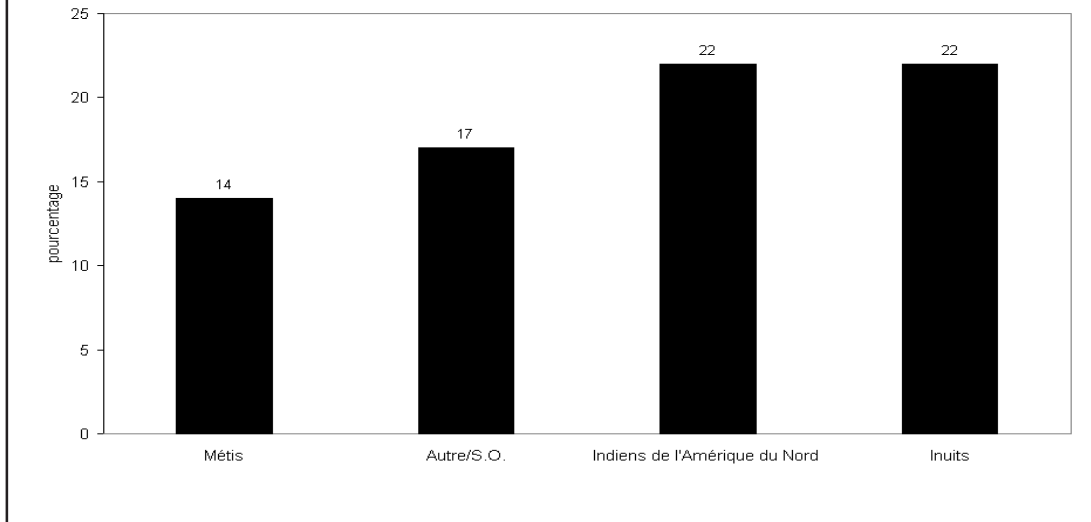
constatons qu’il y a un modèle de taux relatifs généralement en croissance en passant de l’Est à l’Ouest, pour atteindre les plus hauts niveaux dans les villes de la Saskatchewan et diminuer en allant plus loin vers l’Ouest. Cependant, sur l’ensemble, le modèle n’est pas aussi prononcé pour les villes qu’il l’est pour les provinces, à l’exception de Regina et Saskatoon.

On constate une variation considérable des taux de chômage parmi les groupes ayant une identité autochtone, comme on peut le constater à la figure 18. En 2002, le taux de sans-emploi était de 22 % pour les Indiens de l’Amérique du Nord et les Inuits, mais chez les Métis, le chômage était environ un-tiers moins élevé, pour atteindre 14 %. (L’« autre groupe / S.O. » comprend ceux qui ne se sont pas identifiés à un groupe précis ayant une identité autochtone ou qui ont donné plusieurs réponses.)

### *Taux de participation*

Le tableau 10 révèle le taux de participation de la population active (c.-à-d. la proportion de la population d’âge actif qui travaille ou qui cherche activement du travail) parmi les Autochtones et la population totale en 1991, 1996 et 2001. Les taux de participation des Autochtones se sont améliorés de façon constante de 1991 à 2001. En outre, étant donné que les taux de participation parmi l’ensemble de la population ont chuté entre 1991 et 1996 et sont demeurés les mêmes en 2001 qu’en 1996, les taux de participation relatifs de la population ayant une identité autochtone sont pratiquement devenus égaux à ceux de la population générale. Le taux de participation relatif de la population ayant une identité autochtone est passé de 84 en 1991 à 88 en 1996 et à 92 en 2001. Ces résultats confirment la tendance observée dans

**Figure 18**  
**Taux de chômage des groupes**  
**ayant une identité autochtone, en 2001**



**Tableau 10**  
**Taux de participation des Autochtones par rapport**  
**au taux de participation total, de 1991 à 2001**

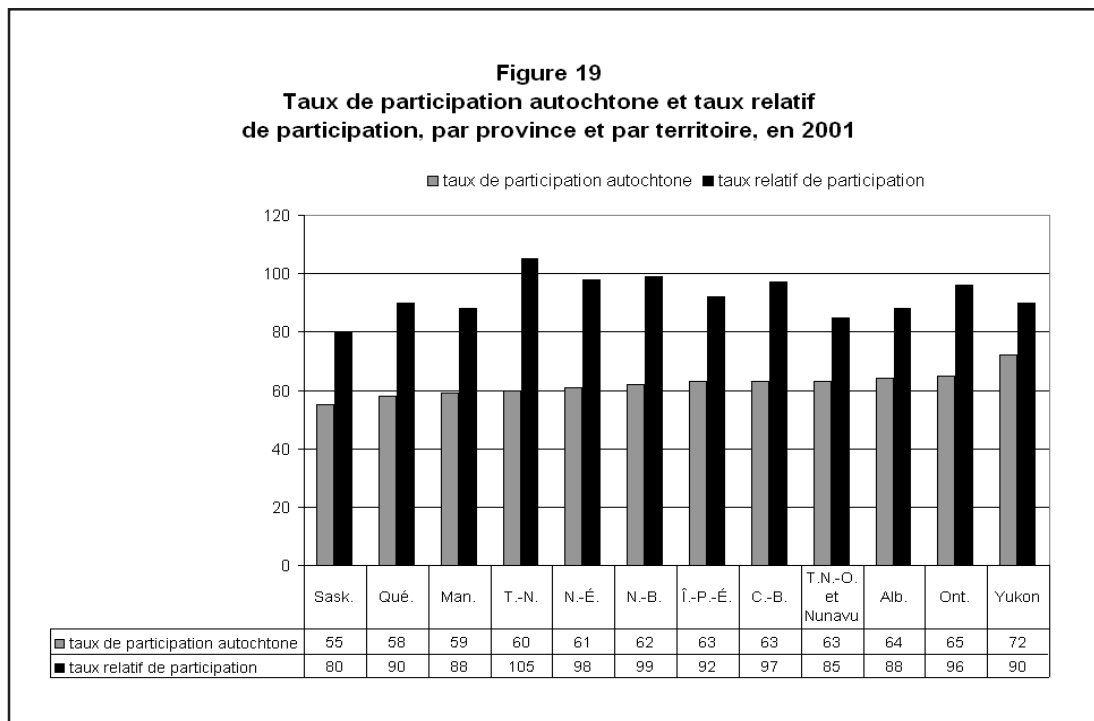
	Taux de participation des Autochtones (en %)	Taux de participation total (en %)	Taux de participation relatif
1991	57,4	68,0	84
1996	58,7	65,5	89
2001	61,4	66,4	92

notre rapport précédent et sont une nouvelle très positive. En deux mots, les personnes ayant une identité autochtone essaient de trouver du travail presque au même taux que la population totale malgré les taux de chômage élevés des Autochtones.

La figure 19 illustre les taux de participation et les taux de participation relatifs de la population autochtone pour chaque province en 2001. Ces taux étaient les plus bas en Saskatchewan (55 %) et les plus élevés au Yukon (72 %). Cependant, les taux de participation pour l'ensemble de la population étaient plus élevés dans l'Ouest et moins élevés dans l'Est. Le modèle des taux de participation *relatifs* est donc plus identifiable : les taux relatifs sont pires (c.-à-d. les plus bas) en Saskatchewan, au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest/ Nunavut et en Alberta. Il est intéressant de constater que les taux de participation relatifs de Terre-Neuve et du

Labrador dépassent 100 %, ce qui signifie que les personnes ayant une identité autochtone ont un taux de participation plus élevé que l'ensemble de la population de cette province. De même, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, en Ontario et en Colombie-Britannique, les taux de participation de ces personnes sont presque égaux à ceux de l'ensemble de la population.

La tendance que nous avons observée dans le rapport précédent semble revenir en 2001. Les taux de participation des Autochtones semblent plus élevés que prévu, en raison de leur chômage élevé. Les taux de chômage et de participation sont habituellement inversement corrélés : un chômage plus élevé signifie une participation moins élevée et inversement. Ce modèle est qualifié d'effet du « travailleur découragé » parce qu'on estime que des niveaux de chômage plus élevés découragent les travailleurs qui cessent ensuite de chercher



du travail et abandonnent le marché du travail. Existe-t-il une façon de quantifier ce lien afin que nous puissions savoir dans quelle mesure les taux de participation des Autochtones sont meilleurs que prévu? Si nous pouvons établir une équation exprimant le lien quantifié entre les taux de participation et les taux de chômage pour la population générale, on peut ensuite l'appliquer à celle de la population ayant une identité autochtone pour constater la différence. Une équation est simplement un énoncé qui affirme que pour un taux de chômage  $x$ , il y a habituellement un taux de participation  $y$ .

Une étude rigoureuse du lien qui existe entre les taux de chômage et ceux de participation essaierait d'établir une telle équation en analysant des microdonnées reflétant l'expérience réelle de millions de travailleurs canadiens. Cependant, pour obtenir une estimation approximative, on peut se servir de données globales recueillies pour les provinces. Si on exclut les

Territoires et l'île-du-Prince-Édouard, la variation du chômage parmi les provinces « explique » environ 77 % de la variation des taux de participation, ces derniers chutant de 0.74 point de pourcentage pour chaque augmentation d'un point de pourcentage des taux de chômage. Les résultats sont presque identiques à tous les plans à ceux de 1996. (L'équation est la suivante : taux de participation = 0,74 fois le taux de chômage plus 0,72.)

Le tableau 11 présente les résultats de l'application de cette équation aux taux de chômage de 2001 des personnes ayant une identité autochtone afin d'en déduire un taux de participation « prévu », s'il existait le même lien entre les taux de participation et les taux de chômage parmi la main-d'œuvre ayant une identité autochtone que parmi la population totale. Le tableau compare les taux de participation prévus et réels et illustre la différence en points de pourcentage.

**Tableau 11**  
**Taux de participation prévu**  
**et réel des Autochtones en 2001**

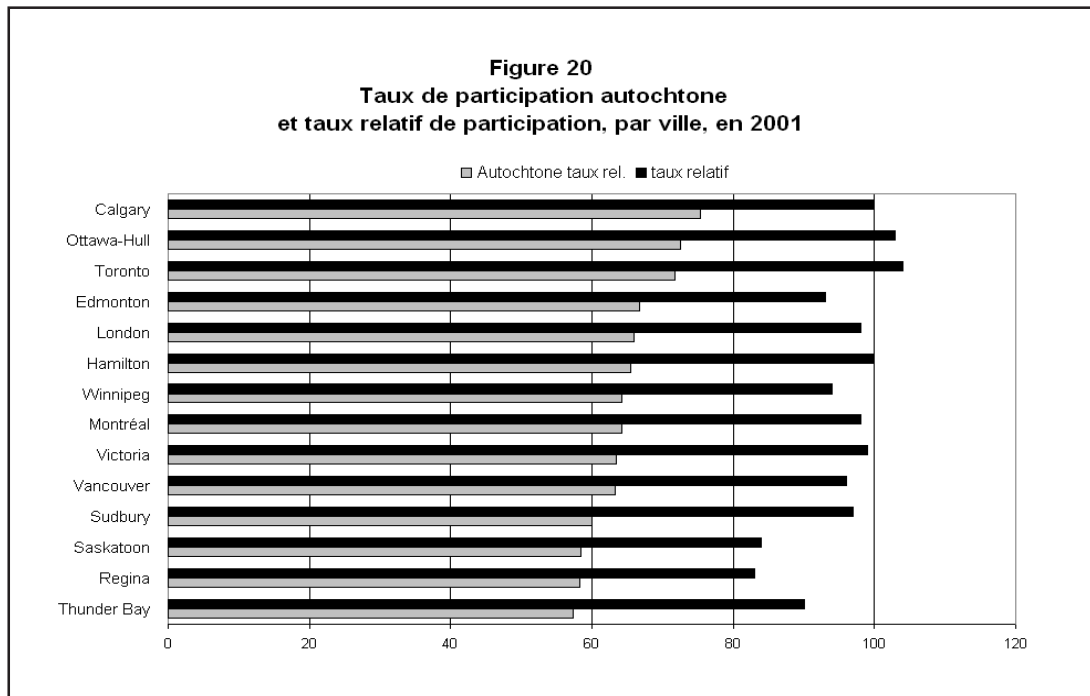
	Taux de participation réel	Taux de participation prévu	Différence en points de % (réelle – prévue)
Canada	61,0	58,2	2,8
T.-N.	60,2	47,6	12,8
N.-É.	60,6	56,2	4,4
N.-B.	62,1	51,5	10,6
Qué.	57,7	58,7	-1,0
Ont.	64,6	61,4	3,2
Man.	59,0	58,3	0,7
Sask.	54,5	55,3	-0,8
Alb.	64,2	61,3	2,9
C.-B.	62,9	55,7	7,2

En moyenne, au Canada, le taux de participation réel des Autochtones était supérieur de 3 points de pourcentage à ce qu'il aurait été si la main-d'œuvre autochtone avait le même lien entre la participation et le chômage que la population totale. Une fois de plus, c'est une nouvelle très positive puisqu'elle signifie que la population ayant une identité autochtone ne se laisse pas aussi facilement décourager d'essayer de trouver du travail que la population générale. Outre des taux de participation déjà élevés, cette constatation signifie que le principal défi du marché du travail pour la collectivité autochtone n'est pas de manquer de volonté de travailler, mais plutôt de trouver des emplois.

Cependant, la situation n'est pas aussi claire si on examine les données à l'échelle de chaque province. Au Québec, au Manitoba et en Saskatchewan, les taux réels de participation sont environ les mêmes que les taux prévus.

Au Manitoba et en Saskatchewan, ce résultat reflète un modèle trop connu de sous-performance relative par rapport aux autres provinces.

La figure 20 illustre les taux de participation et les taux de participation relatifs de la population ayant une identité autochtone dans 14 villes importantes. Dans huit villes, soit Montréal, Ottawa-Hull, Toronto, Hamilton, London, Sudbury, Calgary et Victoria, les taux de participation des Autochtones sont presque les mêmes que ceux enregistrés dans la population totale. Les taux de participation des Autochtones sont les mêmes que ceux de l'ensemble de la population à Hamilton et à Calgary et, en réalité, plus élevés à Ottawa-Hull et à Toronto. Les taux de participation relatifs sont de moins de 90 % à Regina et à Saskatoon seulement.



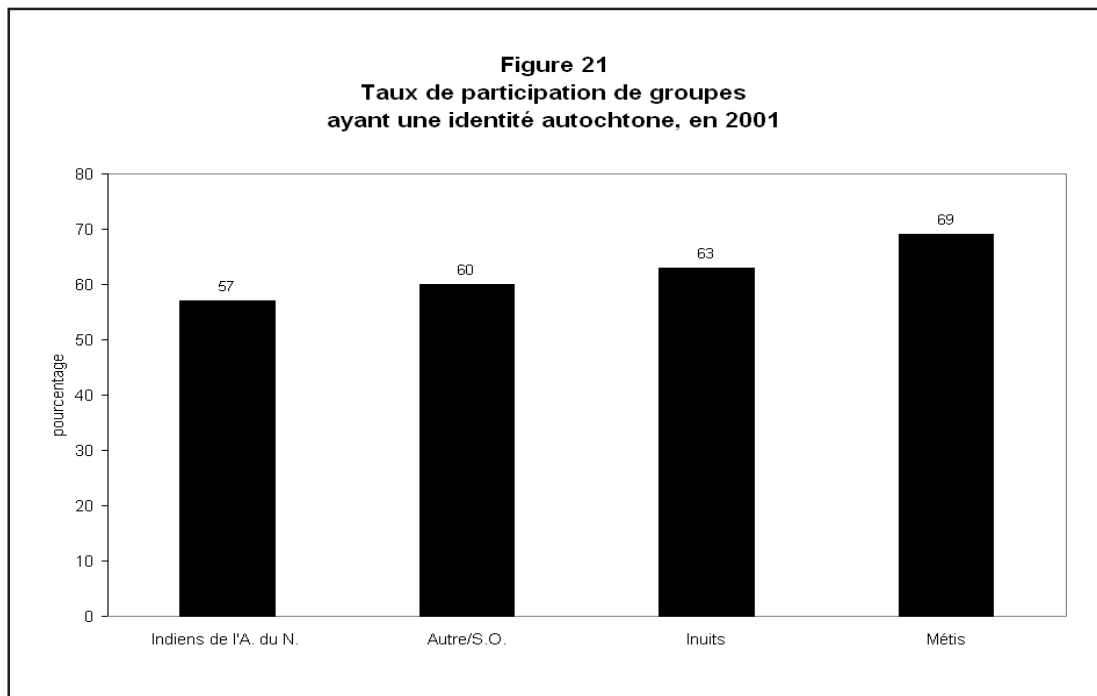
La figure 21 illustre les taux de participation parmi les groupes ayant une identité autochtone. Tout comme pour les taux de chômage, les Indiens de l'Amérique du Nord ont les moins bons résultats (57 %), suivis de la catégorie Autre/N.D. (60 %), des Inuits (63 %) et des Métis (69 %).

### Observations sommaires

1. Le marché du travail canadien a absorbé 122 390 personnes d'âge actif de plus ayant une identité autochtone au cours des cinq années de 1996 à 2001. Malgré une augmentation importante du nombre d'Autochtones cherchant un emploi, le taux de chômage de cette population a

chuté d'un cinquième passant de 24 % en 1996, à 19,1 % en 2001.

2. En matière de chômage, la position de la population ayant une identité autochtone est à peu près la même par rapport à celle de la population totale en 2001 qu'elle était en 1996 et en 1991. L'écart n'a pas été élargi malgré une augmentation importante de la main-d'œuvre autochtone, mais on n'a pas non plus enregistré d'amélioration.
3. Les taux relatifs de chômage demeurent les plus élevés au Manitoba et en Saskatchewan et les plus bas dans l'Est. Ces taux continuent à augmenter en Ontario, mais ils se sont stabilisés au Québec.





4. Au même titre que les taux de chômage améliorés, la population ayant une identité autochtone continue à jouir de taux de participation accrus. Les taux de participation relatifs continuent aussi à s'améliorer. Sur l'ensemble, les taux de participation de la population ayant une identité autochtone sont de trois points de pourcentage plus élevés que ce qu'on aurait prévu en raison de son taux de chômage. Cette population fait preuve d'une participation étonnamment forte au marché du travail.
5. Le taux de participation relatif de la population ayant une identité autochtone est supérieur à 100 % à Terre-Neuve et au Labrador, ce qui indique que la participation est plus élevée parmi cette population que dans l'ensemble de la population. Partout dans l'Est, les taux de participation relatifs des Autochtones sont supérieurs à 90 %. Malheureusement, les taux relatifs au Manitoba et en Saskatchewan sont encore une fois les pires de toutes les provinces. Un modèle semblable peut être observé pour les taux de participation prévus par rapport aux taux réels.

## ***Géographie des marchés du travail pour les Peuples autochtones***

### ***Les régions***

Le tableau 12 présente un résumé régional des taux de participation et de chômage absolus et relatifs pour la population ayant une identité autochtone en 1996 et en 2001. En examinant d'abord les taux absolus, les

conditions du marché du travail en 2001 étaient un peu moins favorables dans l'Ouest que dans l'Est, tant au plan du chômage qu'à celui de la participation. En général, le modèle régional en 2001 est semblable à celui de 1996 en ce qui a trait aux taux absolus. Dans toutes les régions, le chômage et la participation étaient meilleurs en 2001 qu'en 1996 en termes absolus, ce qui reflète une amélioration de la conjoncture économique pour l'ensemble du Canada.

Au plan relatif, la situation n'est pas tout à fait aussi bonne. Aucun des taux de chômage relatifs des régions n'a connu d'amélioration de 1996 à 2001, demeurant plutôt stables. En revanche, les taux de participation relatifs de toutes les régions ont connu une amélioration de 1996 à 2001. Cependant, l'Ouest n'a pas d'aussi bons résultats que l'Est au plan relatif ni en chômage ni en participation, et les Prairies ont les pires résultats.

La découverte de la cause des différences entre l'Est et l'Ouest va bien au-delà du présent rapport et comporte probablement de nombreux facteurs difficiles à quantifier. Une simple régression du pourcentage de la population ayant une identité autochtone n'ayant pas un certificat de fin d'études secondaires dans chaque province en 2001 « explique » 43 % de la variation des taux de chômage relatifs de cette population parmi les provinces. Cette donnée est légèrement inférieure à celle de 1996, au moment où on a découvert que cette même régression représentait 56 % de la variation du chômage relatif. Une étude rigoureuse de cette question nécessiterait l'utilisation de microdonnées plutôt que des données globales sur la régression par province. Néanmoins, ces données laissent supposer l'existence d'un lien prévu entre l'éducation et le chômage.

**Tableau 12**  
**Taux de chômage et de participation**  
**des Autochtones par région, en 1996 et en 2001**

	Taux de chômage		Taux de participation	
	réel	relatif	réel	relatif
	1996			
Est (de Terre-Neuve à l'Ontario)	23,4	229	59,1	94
Ouest (Prairies, C.-B. et Territoires)	24,3	291	57,9	85
Provinces des Prairies	24,0	326	55,6	80
2001				
Est (de Terre-Neuve à l'Ontario)	17,8	232	62,3	95
Ouest (Prairies, C.-B. et Territoires)	19,8	288	60,9	89
Provinces des Prairies	18,4	330	59,6	84

### *Les villes*

Nous examinons aussi la géographie du point de vue des villes, comme le démontre le tableau 13. Dans les villes de l'Est (comprenant arbitrairement Sudbury et tout ce qui se trouve à l'est de celle-ci) le chômage parmi la population ayant une identité autochtone était de 10,9 % en 2001, par rapport à celui de la population totale de ces villes, 6,4 %. Ainsi, au plan relatif, le taux de chômage des Autochtones était 1,7 fois celui de la population totale. Bien que ce taux de chômage soit nettement trop élevé, il ne dépasse pas les limites des groupes minoritaires du Canada. Les niveaux de chômage des nouveaux arrivants sont aussi d'environ 11 %.

Cependant, le chômage des Autochtones dans les villes de l'Ouest est de 15,2 % malgré

les niveaux de chômage moins élevés parmi la population totale de ces villes, donnant lieu à un chômage relatif de 2,5 fois le taux général. Ce taux de chômage absolu et relatif élevé *est* supérieur aux limites de l'expérience de presque tous les groupes minoritaires au Canada.

Le tableau 14 illustre les taux de participation de la main-d'œuvre pour les villes en 2001 et les moyennes pour l'Est et l'Ouest. Les taux de participation parmi la population ayant une identité autochtone dans l'Est sont très bons. En réalité, ils sont les mêmes que ceux de la population totale. Il s'agit là du taux d'équité qui devrait faire partie des objectifs centraux de la politique du marché du travail des Canadiens d'origine autochtone et il est encourageant de constater qu'il existe des paramètres au sein desquels l'équité est déjà réalisée. On peut parfois faire valoir que l'équité

**Tableau 13**  
**Taux de chômage des Autochtones et taux de**  
**chômage total, villes de l'Est et de l'Ouest, en 2001**

	Taux de chômage des Autochtones	Taux de chômage et la population totale	Taux de chômage relatif
<i>Villes de l'Est</i>			
Montréal	12,2	7,5	163
Ottawa-Hull	7,3	5,6	130
Toronto	8,7	5,9	147
Hamilton	12,3	5,7	216
London	15,3	6,7	228
Sudbury	19,7	9,2	214
<i>Moyenne de l'Est</i>	<i>10,9</i>	<i>6,4</i>	<i>169</i>
<i>Villes de l'Ouest</i>			
Thunder Bay	22,7	8,8	258
Winnipeg	14,3	5,6	255
Regina	20,7	6,0	345
Saskatoon	22,3	6,7	333
Calgary	10,1	4,9	206
Edmonton	13,1	5,5	238
Vancouver	15,4	7,2	214
Victoria	16,4	6,6	248
<i>Moyenne de l'Ouest</i>	<i>15,1</i>	<i>6,2</i>	<i>243</i>

est un objectif impossible dans un avenir prochain, mais le fait qu'elle ait déjà été réalisée dans une grande partie du Canada (et non seulement dans quelques petites villes dispersées) prouve qu'elle est possible.

Malheureusement, les villes de l'Ouest n'ont pas encore atteint l'équité même au plan de la participation, un indicateur clé du marché du travail qui est parmi les meilleurs pour les Canadiens d'origine autochtone. Les taux de participation accusent un certain retard avec une

moyenne de 93 % du niveau de la population totale.

#### ***Milieus rural et urbain***

Enfin, en ce qui a trait à la géographie des marchés du travail pour la population ayant une identité autochtone, nous examinons aussi les indicateurs de chômage et de participation par secteur de résidence, soit sur une

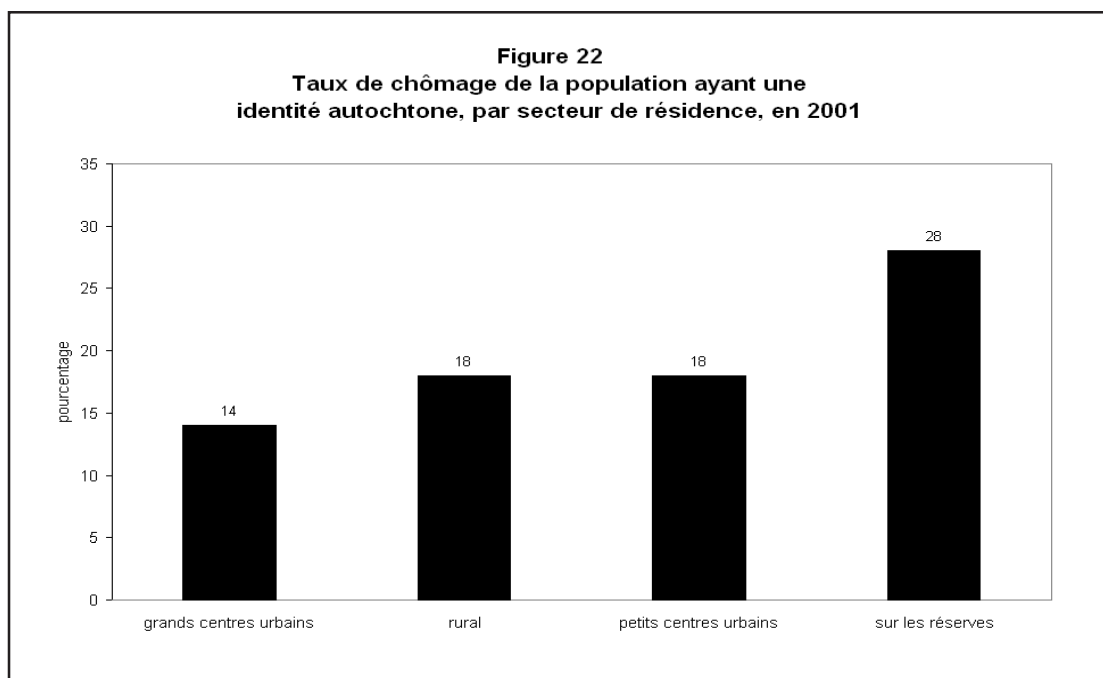
**Tableau 14**  
**Taux de participation des Autochtones et taux**  
**de participation total, villes de l'Est et de l'Ouest, en 2001**

	Taux de participation des Autochtones	Taux de participation total	Taux de participation relatif
<i>Villes de l'Est</i>			
Montréal	64,2	65,7	98
Ottawa-Hull	72,6	70,4	103
Toronto	71,7	68,8	104
Hamilton	65,5	65,5	100
London	66,0	67,4	98
Sudbury	60,0	62,0	97
<i>Moyenne de l'Est</i>	<i>67,6</i>	<i>68,2</i>	<i>100</i>
<i>Villes de l'Ouest</i>			
Thunder Bay	57,3	63,7	90
Winnipeg	64,3	68,6	94
Regina	58,3	70,5	83
Calgary	58,4	79,8	84
Edmonton	75,3	75,2	100
Vancouver	66,7	71,8	93
Victoria	63,3	66,2	96
Victoria	63,5	64,3	99
<i>Moyenne de l'Ouest</i>	<i>69,2</i>	<i>64,5</i>	<i>93</i>

réserve, en région rurale (tant sur une ferme que dans un petit village), dans de petits et grands centres urbains (également connus sous l'appellation région métropolitaine de recensement). Les données peuvent être un peu asymétriques parce qu'il y a un certain chevauchement des réserves avec les autres catégories et, avant et par-dessus tout, il y a aussi certaines questions relativement à la précision des données des réserves sur l'emploi. Néanmoins, ces données sont les meilleures

qui soient disponibles et elles sont susceptibles d'être précises à quelques points de pourcentage près.

La figure 22 illustre le taux de chômage dans quatre secteurs de résidence. Le chômage est de loin le plus élevé sur les réserves, soit 28 % en 2001, et beaucoup moins élevé dans tous les autres secteurs de résidence, allant de 18 % dans les régions rurales et les petits centres urbains, jusqu'à 14 % (la moitié



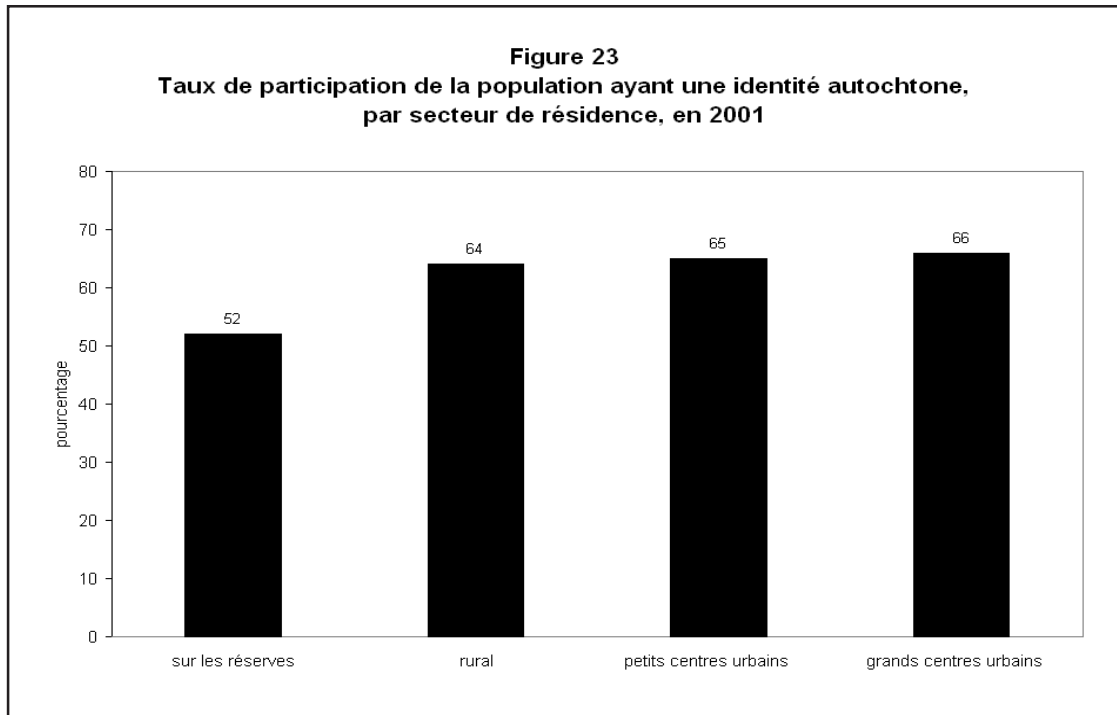
du taux sur les réserves) dans les grands centres urbains. La figure 23 démontre les taux de participation par secteur de résidence, qui vont de 52 % sur les réserves à 64 % dans les régions rurales, 65 % dans les petits centres urbains et 66 % dans les grandes villes. Une fois de plus, la performance des réserves est la moins bonne parmi les six tailles de collectivités dans ce deuxième indicateur-clé du marché du travail.

Ces observations sont importantes étant donné qu'elles indiquent que les membres des Premières nations peuvent devoir choisir entre obtenir un emploi et demeurer sur une réserve. Cependant, cette dernière solution est souvent non seulement une question de savoir où habiter mais aussi d'avoir ou non un emploi. Elle peut également être une question de conservation de sa culture, de son identité et de sa tradition. Ce dilemme est aggravé par la politique fédérale étant donné que la plu-

part des avantages offerts par le gouvernement fédéral sont présentement liés aux réserves, renforçant ainsi la rupture des liens avec la bande, lorsqu'un membre quitte la réserve. Cependant, la politique fédérale peut changer éventuellement en raison de décisions judiciaires récentes élargissant les droits de vote aux membres d'une bande vivant à l'extérieur des réserves.

### *Observations sommaires*

1. Le marché du travail des Autochtones est divisé en quatre segments : entre l'Est et l'Ouest, ainsi que sur les réserves et en dehors de celles-ci. Dans l'Est et à l'extérieur des réserves, ce marché n'est pas très différent de la norme canadienne. Sur les réserves et dans l'Ouest, il est nettement pire que cette norme. Ces



réalités représentent des défis importants pour les marchés du travail de l'Ouest, où la population ayant une identité autochtone est d'une importance croissante pour l'économie, comme on en discutera davantage dans la prochaine section du présent rapport et pour les politiques fédérales et des bandes relatives aux réserves.

2. L'aspect positif de cette étude de la géographie des marchés du travail autochtones est que tout n'est pas sombre et que de nombreux indicateurs dans l'Est sont positifs. Il s'agit d'une démonstration tangible que la réussite est possible.

### *L'avenir des marchés du travail pour les Peuples autochtones*

En raison d'un profil d'âge plus jeune et d'un plus grand nombre de personnes s'identifiant comme Autochtones, la population autochtone active du Canada continuera à croître très rapidement. On ne peut pas prédire combien de nouvelles personnes décideront de s'identifier comme Autochtones dans les sondages futurs, mais on peut prévoir exactement la croissance de la main-d'œuvre autochtone sur les 15 prochaines années dans la mesure où cette croissance n'est attribuable qu'au vieillissement de la population existante ayant une identité autochtone. Ceci

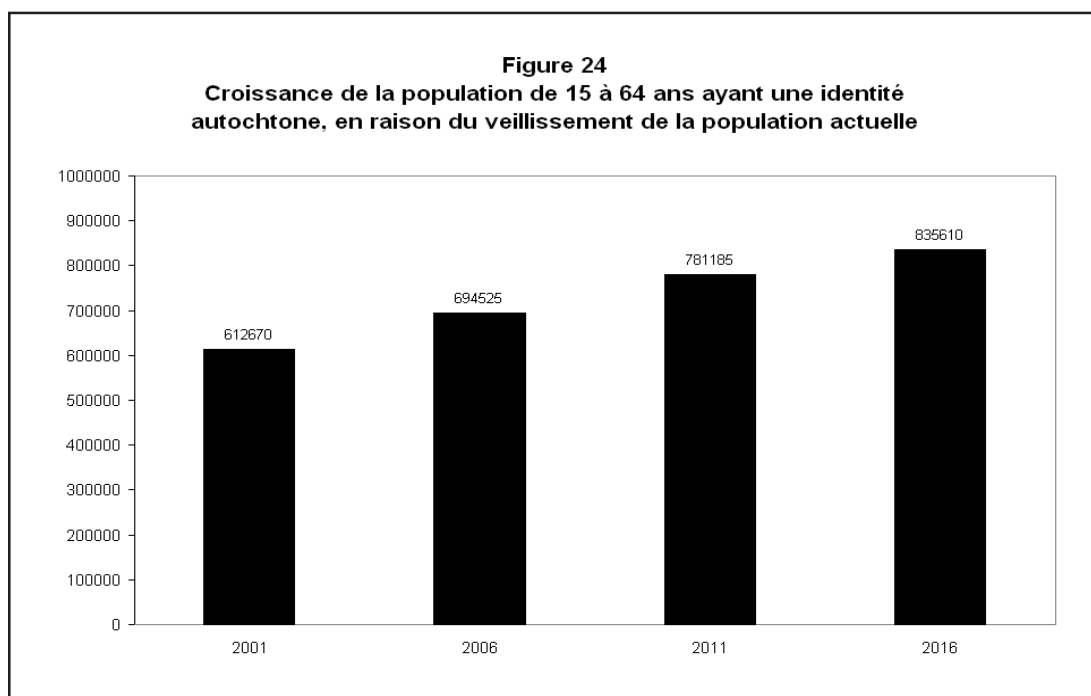
est possible parce que chaque personne qui franchira l'âge de 15 ans au cours des 15 prochaines années est déjà née. Ainsi, on n'a qu'à projeter le vieillissement de la main-d'œuvre pour obtenir des paramètres quantitatifs précis autour des questions politiques essentielles pour le marché du travail futur du pays, au moins dans la mesure où la croissance future de la population ayant une identité autochtone n'est attribuable qu'aux facteurs démographiques (dans le cas présent, on ignore la mortalité puisqu'elle sera un facteur peu important pour ce groupe d'âge).

La question centrale consiste à savoir combien il faudrait de postes pour combler la lacune en matière d'emploi entre les populations autochtones et non-autochtones.

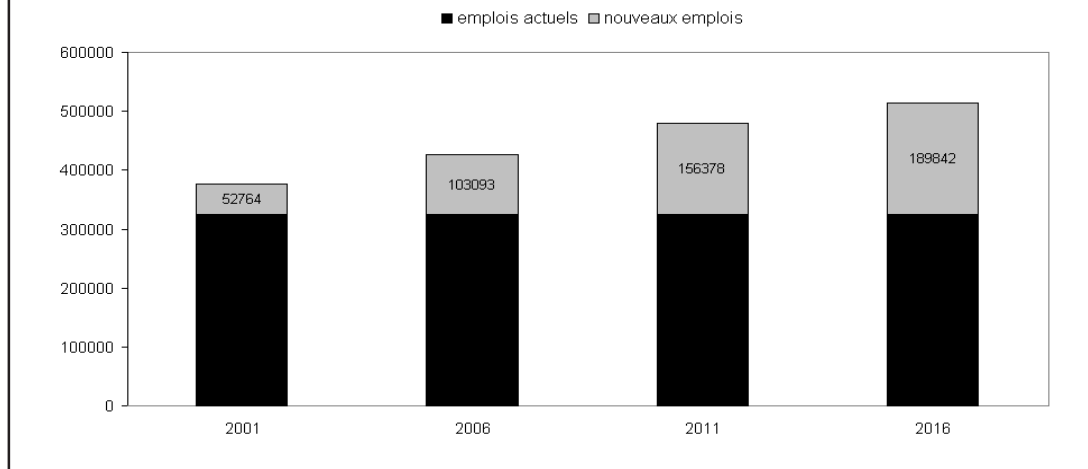
La figure 24 illustre la croissance prévue de la population ayant une identité autoch-

tone de 15 à 64 ans s'il n'y a pas d'autres personnes qui décident de s'identifier comme Autochtones en plus de celles qui l'ont déjà fait dans le recensement de 2001, soit en raison d'une croissance « naturelle ». La figure 25 montre le nombre de nouveaux emplois qui seront nécessaires pour réaliser une équité en matière de taux de participation et de chômage entre la population ayant une identité autochtone et l'ensemble de la population, en présupposant que ces taux pour 2001 dans la population générale (7,4 % et 66,4 % respectivement pour la population canadienne de 15 à 64 ans) continuent dans l'avenir.

La figure 25 démontre qu'avec 323 945 personnes âgées de 15 à 64 ans employées en 2001 dans la population ayant une identité autochtone, il aurait fallu que 52 764 de plus soient employées si les taux de participation et de chômage avaient été égaux à ceux de



**Figure 25**  
**Nouveaux emplois nécessaires pour la**  
**population ayant une identité autochtone, afin d'atteindre**  
**des taux de participation et de chômage égaux**



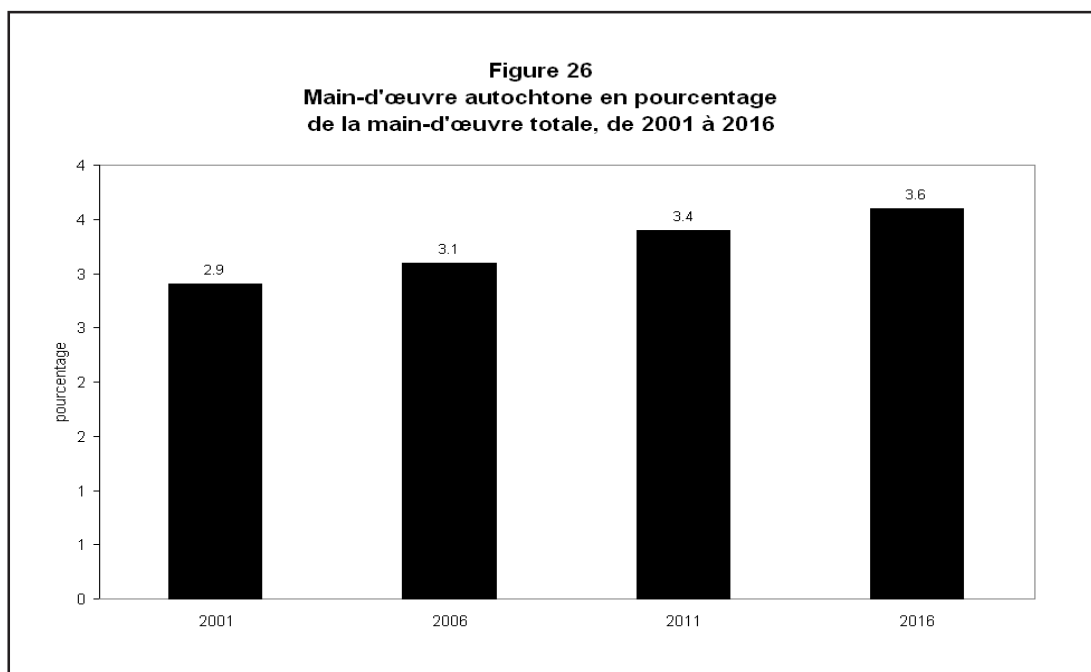
l'ensemble de la population en 2001. De même, elle révèle que 103 093 personnes de plus ayant une identité autochtone que le nombre employé en 2001 devront être employées en 2006 afin d'égaliser les taux de participation et de chômage de la population totale en 2001, et cette croissance de l'emploi devra se poursuivre dans les années subséquentes (156 378 en 2011 et 189 842 d'ici à 2016).

La figure 26 projette la main-d'œuvre autochtone en pourcentage de la main-d'œuvre totale (de 15 à 64 ans) de 2001 à 2016. L'estimation de la main-d'œuvre canadienne de l'avenir a été tirée de la projection de la population moyenne par Statistique Canada [George, Loh, Verma, et Shin 2001]. La main-d'œuvre autochtone passera de 2,9 % de la main-d'œuvre totale en 2001 à un pourcentage de projeté de 3,6 en 2016, soit une augmentation importante de 24 %. Cependant, les estimations de la main-d'œuvre future au Canada sont fondées sur l'ensemble de la population, tandis

que celles de la population ayant une identité autochtone excluent les personnes vivant dans des logements collectifs. Ce facteur devrait être assez faible, mais il signifie que la proportion de la main-d'œuvre autochtone dans l'avenir est un peu sous-estimée dans ces données et toutes celles qui suivront dans cette section du présent rapport. Néanmoins, ces estimations sont approximatives et peuvent former une base raisonnable pour une politique.

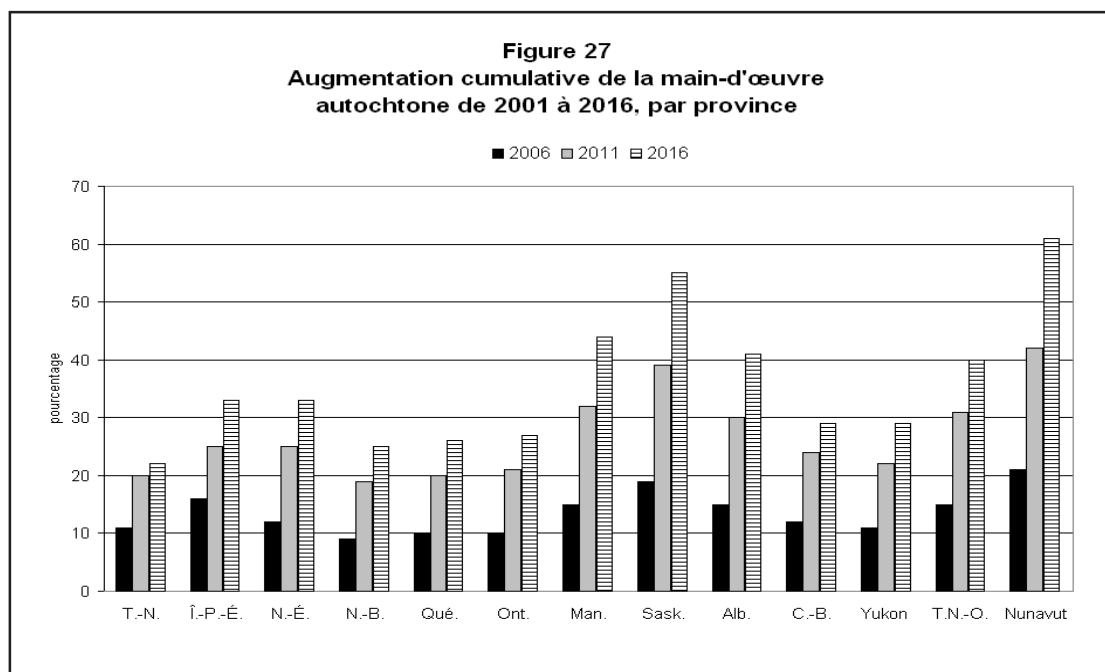
Bien sûr, la proportion des travailleurs autochtones dans la main-d'œuvre variera de façon marquée au plan géographique. Le tableau 15 illustre l'augmentation « naturelle » de la main-d'œuvre ayant une identité autochtone au cours des trois périodes de recensement de 2001 à 2016. La figure 27 illustre l'augmentation cumulative en pourcentage dans chaque province de 2001 à 2016. « Cumulative » signifie l'augmentation totale de 2001 jusqu'aux autres délais fixés, par exemple, en Saskatchewan cette augmentation est de 19 % pour la





**Tableau 15**  
**Croissance « naturelle » de la main-d'œuvre**  
**autochtone, de 2001 à 2016**

	2001	2006	2011	2016
T.-N.	12 850	14 245	15 385	15 703
Î.-P.-É.	825	955	1 030	1 098
N.-É.	10 940	12 253	13 715	14 533
N.-B.	11 345	12 358	13 475	14 180
Qué.	51 350	56 483	61 870	64 828
Ont.	124 035	136 385	150 575	157 278
Man.	90 445	103 818	119 095	130 443
Sask.	74 440	88 613	103 810	115 658
Alb.	97 390	111 933	127 015	136 900
Alb.	110 790	124 355	137 170	143 185
C.-B.	4 225	4 693	5 160	5 463
Yukon	11 330	13 083	14 835	15 878
T.N.-O.	12 715	15 368	18 065	20 458
& Nunavut				



main-d'œuvre autochtone de 2001 à 2006, de 39 % de 2001 à 2011, et de 55 % de 2001 à 2016. Les augmentations les plus importantes seront enregistrées au Manitoba, en Saskatchewan et dans les Territoires.

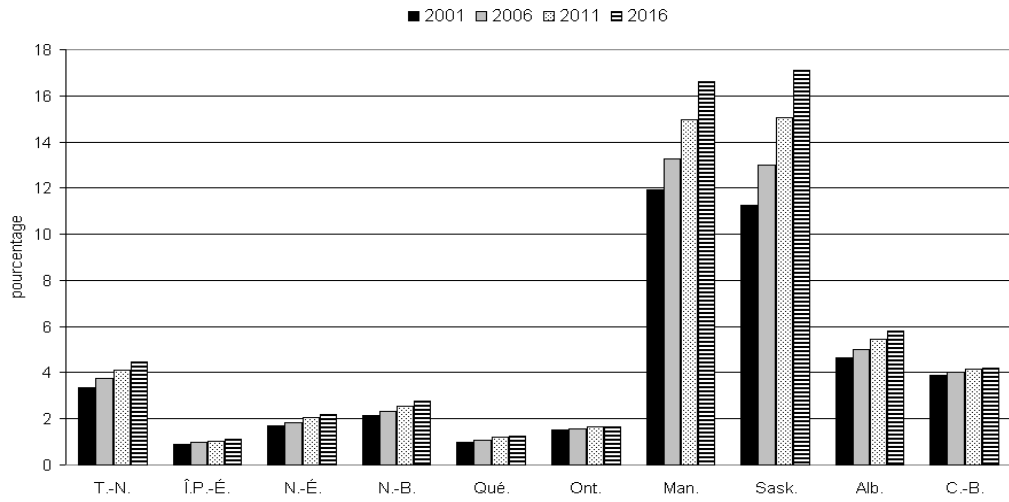
### *Par province*

La figure 28 illustre la main-d'œuvre autochtone projetée en pourcentage de la main-d'œuvre totale pour chaque province en 2001, 2006, 2011 et 2016. Le graphique illustre de façon spectaculaire l'importance croissante de la main-d'œuvre autochtone au Manitoba et en Saskatchewan par rapport à toutes les autres provinces. Dans ces deux provinces, la main-d'œuvre autochtone augmentera pour atteindre environ 17 % de la main-d'œuvre totale au

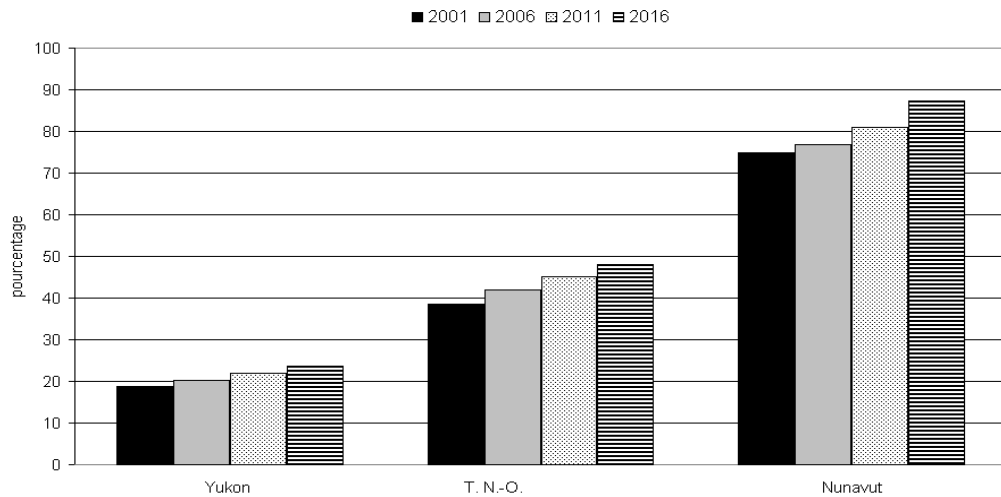
cours de la prochaine décennie et demie. Dans une large mesure, les enfants autochtones des ménages manitobains et saskatchewanais, qui sont dans les garderies et dans les écoles représentent l'avenir économique de ces deux provinces.

La figure 29 donne la même information, mais pour les trois territoires. Il existe des écarts marqués entre les territoires en ce qui touche leur main-d'œuvre autochtone présente et future. Les Canadiens du Sud peuvent avoir tendance à parler des territoires comme d'un groupe et à les rassembler à des fins de planification, mais il existe des défis et des occasions différents représentés par une main-d'œuvre autochtone qui, d'ici à 2016, passera de 24 % de la main-d'œuvre totale au Yukon, à 50 % dans les Territoires du Nord-Ouest, et à presque 90 % au Nunavut.

**Figure 28**  
**Main-d'œuvre autochtone en pourcentage de la**  
**main-d'œuvre totale, par province, de 2001 à 2016**



**Figure 29**  
**Main-d'œuvre autochtone en pourcentage de la**  
**main-d'œuvre totale, par territoire, de 2001 à 2016**



## *Observations sommaires*

1. Au cours de la dernière décennie, le marché du travail du Canada a mieux réussi que de nombreuses personnes auraient cru à absorber le nombre croissant de travailleurs autochtones. Le défi sera plus grand au cours des prochaines années. Afin de commencer à combler l'écart entre la population ayant une identité autochtone et la population totale, il faudra augmenter les occasions d'emploi pour les Autochtones.
2. L'importance croissante de la main-d'œuvre autochtone pour le Manitoba et la Saskatchewan ne peut pas être exagérée. En effet, il n'existe vraisemblablement aucun autre facteur économique plus critique pour ces provinces. La présence autochtone beaucoup plus élevée dans ces deux provinces signifie aussi que les politiques autochtones fédérales devraient être examinées à l'échelle des Prairies, puisque ces provinces seront touchées de façon disproportionnée par tout changement à la politique fédérale.

## *Incidence sur les politiques générales*

L'objectif du présent rapport consiste à fournir une base empirique pour un débat d'orientation de politique. Dans les pages qui suivent, on énonce plusieurs orientations possibles pour une réforme qui pourrait être discutée utilement à la lumière de l'analyse entreprise dans ce document.

## *Investir dans les enfants maintenant*

Comme on l'a constaté, la main-d'œuvre autochtone connaîtra une importance crois-

sante au cours de la prochaine décennie et demie, plus particulièrement dans les provinces des Prairies. Les enfants qui deviendront les nouveaux venus dans la main-d'œuvre sont aujourd'hui à la maison, dans les écoles et dans des centres de la petite enfance.

Les gouvernements fédéral, provinciaux/territoriaux et des Premières nations ainsi que les organisations autochtones ont déployé de grands efforts pour les programmes touchant les familles et les enfants autochtones mais, en raison de l'ampleur du défi à relever, il faut accomplir davantage. Plutôt que percevoir la dépense éventuelle simplement comme une demande de plus pour des fonds publics déjà restreints, on devrait chercher activement tous les moyens possibles d'investir de façon avisée dans l'amélioration des chances pour les enfants et la jeunesse autochtones. Les sommes bien dépensées actuellement seront sûrement très rentables pour l'avenir. L'alphabétisme et la capacité de calculer sont essentiels à l'emploi dans l'économie actuelle et leur importance augmentera encore dans l'avenir. Existe-t-il des secteurs pour lesquels on pourrait envisager une programmation accrue ou meilleure à l'intention des enfants autochtones et de leurs familles?

Voici quelques exemples des questions fondamentales que les gouvernements provinciaux/territoriaux et des Premières nations devraient se poser :

- Est-ce que chaque enfant autochtone qui pourrait bénéficier d'un programme du type « Bon départ » est en mesure d'y accéder?
- Existe-t-il des services pour les enfants et leurs familles sous l'entière autorité autochtone dans les grandes villes, accompagnés d'un mandat préventif et d'une stratégie communautaire bien financés?

- Existe-t-il des services de garde d'enfants de qualité et fiables pour toutes les familles autochtones qui pourraient en tirer profit, sur les réserves ou en dehors de celles-ci?
- Les écoles servant les enfants et la jeunesse autochtones disposent-elles des ressources suffisantes et des compétences adéquates pour donner un appui à leurs étudiants autochtones?
- Y a-t-il des ressources adéquates au plan culturel pour aider chaque parent autochtone qui pourrait tirer parti d'aide, tant sur les réserves qu'à l'extérieur de celles-ci et particulièrement dans les villes?
- Existe-t-il des programmes pour aider les enfants et les jeunes autochtones à poursuivre leurs études ou à revenir à l'école s'ils ont décroché pendant quelques années?
- Les universités et les collèges sont-ils aussi accessibles que possible aux candidats autochtones admissibles?
- Les candidats autochtones admissibles peuvent-ils accéder facilement à des programmes d'apprentissage et de formation dans les métiers?
- Le recyclage est-il facilement accessible aux jeunes adultes autochtones qui désirent maintenant compléter leur éducation?
- Existe-t-il de bons programmes d'alphabétisation et d'initiation à l'arithmétique dans les organismes correctionnels, particulièrement pour les jeunes contrevenants?

### *Établissement d'un objectif clair en matière de politique*

Dans le monde entier, les gouvernements se sont fixé des objectifs clairs et quantifiables afin de mesurer le progrès et d'évaluer la réussite de leurs programmes. Les données figurant dans le présent rapport indiquent que la population ayant une identité autochtone a progressé au plan des taux de participation relatifs, mais qu'elle demeure plus ou moins inchangée en ce qui a trait aux taux de chômage relatifs.

L'atteinte de l'équité en matière de taux de chômage et de participation est un objectif tangible et quantifiable pour la main-d'œuvre autochtone. Le gouvernement du Canada et d'autres gouvernements devraient adopter ce but quantifiable et mesurer constamment le progrès réalisé pour l'atteindre. On ne peut pas sous-estimer le pouvoir d'un objectif énoncé clairement et mesurable pour améliorer les programmes et soutenir les efforts.

### *La réalité géographique*

Le Manitoba et la Saskatchewan, de même que les Territoires, auront une main-d'œuvre autochtone très imposante et de plus en plus importante dans un avenir prochain. D'autres provinces seront aussi touchées, mais ces deux provinces et les Territoires particulièrement doivent avoir une population autochtone prospère si elles veulent réussir dans les prochaines décennies. Le rendement de la main-d'œuvre autochtone contribuera grandement à ce que le Manitoba, la Saskatchewan et les Territoires arrivent à maintenir la croissance nationale du PIB ou à tirer de l'arrière.

On doit reconnaître que les gouvernements du Manitoba et de la Saskatchewan ont démontré leur engagement à améliorer les niveaux de vie de leur population autochtone et que le gouvernement fédéral a également entrepris de nombreux projets à cette fin. À l'échelle urbaine, de nombreuses villes, notamment Winnipeg, se sont efforcées d'aider à améliorer les occasions pour leurs résidents autochtones. En outre, les Premières nations ont depuis longtemps une importance significative dans ces deux provinces et il existe de plus en plus d'organisations urbaines autochtones dans les villes. Les trois paliers de gouvernement, de concert avec les organisations autochtones, ont en général accompli du bon travail en collaboration. Néanmoins, comme nous l'avons constaté sur presque chaque indicateur, la situation du marché du travail de la population ayant une identité autochtone au Manitoba et en Saskatchewan fait partie des pires au Canada. Par conséquent, non seulement ces provinces ont plus à perdre, mais elles commencent aussi en plus mauvaise position.

La politique fédérale doit refléter la non-uniformité de la situation des Autochtones par tout le Canada. Il faudrait comprendre que des modifications aux politiques ayant une incidence financière ont des répercussions beaucoup plus importantes au Manitoba et en Saskatchewan. À titre d'exemple, le retrait fédéral de tous les services destinés aux Premières nations, exception faite des services offerts sur les réserves (discuté plus à fond ci-dessous), qui a été mis en œuvre au cours des dernières décennies a touché de façon disproportionnée le Manitoba et la Saskatchewan. D'autres questions, telles que la mesure dans laquelle l'aide sociale financée par le fédéral et administrée par les Premières nations sur les réserves et la politique provinciale seront beaucoup plus critiques pour ces deux provinces que pour les autres. En outre, les politiques du

marché du travail sont de plus en plus la responsabilité conjointe des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux assumée en vertu d'ententes intervenues entre eux. Les politiques du marché du travail autochtone et les relations entre les gouvernements seront inextricablement liées, particulièrement dans les Prairies, ce qui nécessitera la collaboration entre tous les paliers de gouvernement, dont les gouvernements des Premières nations.

Ottawa est loin des Prairies. Les ministères fédéraux relèvent, par le biais de leurs structures hiérarchiques, d'Ottawa où se décident les promotions et se fait l'élaboration des politiques. La coordination fédérale sur place dans les provinces des Prairies affecte au moins six ministères fédéraux importants, soit Ressources humaines et développement des compétences, Affaires indiennes et du Nord Canada, Développement social, Industrie Canada, Santé Canada et Patrimoine Canada. Bien qu'on ait essayé de faire mieux travailler ces ministères ensemble dans les régions, ils sont tous « cloisonnés » à divers degrés et doivent consulter Ottawa pour tout changement significatif. À Ottawa, la représentation régionale peut ou non être considérée avec attention lors de la prise de décisions et la réceptivité aux préoccupations régionales varie d'une question à une autre et d'un ministère à un autre.

Dans notre rapport précédent, nous avons recommandé d'envisager une nomination au niveau de sous-ministre dont le titulaire serait chargé de la coordination des questions autochtones et serait en poste dans l'Ouest, probablement à Winnipeg, ce qui a déjà été fait, lorsqu'un délégué principal a été nommé pour l'«Ouest » et en poste en Alberta, chargé théoriquement de la diversification de l'économie de l'Ouest. Cette option est encore valide et mérite qu'on lui accorde une attention sérieuse.

## *Services hors-réserve*

Le ministère fédéral Ressources humaines et Développement des compétences appuie un système élaboré de services d'emploi visant la main-d'œuvre autochtone, tant sur les réserves qu'à l'extérieur de celles-ci par le biais d'ententes sur le développement des ressources humaines autochtones. En outre, il existe plusieurs dispositions spéciales telles que les programmes pour les Autochtones en milieu urbain entrepris avec plusieurs provinces et organisations autochtones. Cependant, pour la plupart du financement destiné aux Autochtones, la politique fédérale actuelle consiste à restreindre son appui aux services destinés aux Autochtones habitant dans les réserves.

Comme nous l'avons constaté, les populations sur les réserves ne diminuent pas. En fait, la population ayant une identité autochtone augmente tant sur les réserves que dans les villes. Cependant, nos données ne présentent qu'une image à un moment donné. Derrière ces données statiques, il existe sans aucun doute des départs et des arrivées importants lorsque des personnes quittent les réserves ou y reviennent. À titre d'exemple, les données du recensement de 2001 révèlent que 30 % (12 630 personnes) de la population ayant une identité autochtone à Winnipeg ont changé d'adresse au moins une fois au cours de l'année précédente et, parmi celles-ci, environ 7 % (ou 3 545 personnes) venaient d'une subdivision de recensement différente. Parmi ce dernier groupe, il est possible qu'un nombre important vienne d'une réserve directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une ville ou d'un village plus petit.

Jusqu'à une époque récente, le départ de la réserve a souvent signifié l'abandon de sa bande, au moins du point de vue du gouvernement fédéral. Par exemple, bien que le

gouvernement fédéral finance les agences de services à l'enfant et à la famille des Premières nations sur les réserves, ces agences ne sont pas financées par Ottawa pour fournir ces services hors-réserve, même à leurs propres membres des Premières nations qui les choisiraient s'ils le pouvaient. De même, toute une gamme d'autres services et de droits ne sont reconnus que sur les réserves. Toutes ces restrictions pourraient commencer à s'effriter en raison de la reconnaissance récente du droit de vote des membres de bandes hors-réserve lors des élections au sein des bandes. Il est probable que d'autres formes de droits et de responsabilités puissent suivre un jour. Cependant, entre-temps, Ottawa demande réellement aux membres des Premières nations de faire un choix difficile entre des services continus offerts par l'administration locale et un déménagement en ville

Cette politique fédérale entrave l'évolution naturelle du lien des Premières nations par rapport à leur assise territoriale. Ce lien doit être en mesure de s'adapter et de se développer par rapport à la réalité et non selon des critères politiques (et essentiellement financiers) conçus par Ottawa. Surtout, selon la perspective du présent rapport, il vaut la peine d'examiner encore les figures 22 et 23. Étant donné que le chômage sur les réserves est de presque 30 % et un peu sous les 15 % dans les villes et qu'il n'existe pas beaucoup de possibilités d'augmenter les occasions d'emploi sur de nombreuses réserves (mais non toutes), une politique du marché du travail pour les Autochtones devra reconnaître la réalité que la plupart des emplois sont dans les villes. La politique fédérale qui demande effectivement de se défaire des éléments critiques de l'identité des bandes et ne réussit pas à prévoir le maintien de liens étroits avec les bandes hors-réserve, établit une entrave à la façon d'améliorer l'emploi des Autochtones. Elle force un choix cruel entre l'identité et l'emploi. Comme

on l'a souligné, avec le temps. Les tribunaux seront susceptibles de limiter cette politique, mais on sait que les tribunaux sont une façon lente et coûteuse d'établir des politiques (et que celles-ci ne sont pas nécessairement les meilleures). Même si le réexamen de cette politique ne sera ni facile ni possible à accomplir du jour au lendemain, le temps est venu de s'y mettre pour Ottawa.

### ***Recherche plus poussée***

Aucun rapport de recherche ne serait complet sans une recommandation d'aller plus loin. La présente étude est principalement descriptive plutôt qu'analytique, mais elle suggère un certain nombre de questions nécessitant une analyse plus poussée.

À titre d'exemple, il serait utile de mieux comprendre le phénomène des taux de participation élevés des Autochtones. Ces taux sont une question essentielle à la conception des politiques. S'ils sont en réalité véritablement plus élevés que prévu, comme le laissent supposer les données de ce rapport, il faudrait concevoir des services de soutien à l'emploi à l'intention de la population ayant une identité autochtone pour aider les gens à trouver des emplois, pour leur permettre de se recycler et d'obtenir une formation et, dans certains cas, pour aider à la création d'emplois. Par contre, en se fondant sur les renseignements présentés dans le présent rapport, il ne serait pas sage de consacrer de l'argent à des incitatifs financiers supplémentaires aux Autochtones pour qu'ils trouvent un emploi. Apparemment les Autochtones du Canada n'en ont pas besoin. Cette recherche jette de la lumière sur une question de conception des programmes immédiate et essentielle touchant une dépense de millions de deniers publics.

Un grand nombre d'autres questions pourrait également être examiné plus en profondeur. La présente étude n'a pas, par exemple, étudié la disparité des sexes sur les marchés du travail. Les hommes et les femmes de la population ayant une identité autochtone perçoivent-ils le marché du travail différemment? Dans l'affirmative, de quelle façon et que pouvons-nous en tirer pour la conception des programmes?

Cette recherche servirait non seulement au gouvernement fédéral, mais aussi aux provinces et aux gouvernements des Premières nations. Un programme de recherche plus logique et axé sur les politiques serait un ajout pratique au travail qui est déjà en marche dans de nombreux gouvernements et organisations autochtones.

### **Bibliographie**

George, M., S. Loh, R. Verma et Y. Shin. (2001). *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2000-2026*. Numéro de catalogue 91-520. Ottawa : Ministère de l'Industrie, Gouvernement du Canada.

Mendelson, M. et K. Battle. (1999). *Aboriginal People in Canada's Labour Market*. Ottawa : Caledon Institute of Social Policy, juin. (Participation des Autochtones au marché du travail canadien.) Ottawa : Caledon Institute of Social Policy.

Statistique Canada. (2003). *Peuples autochtones du Canada : Un profil démographique*. Numéro de catalogue 96F0030XIE2001007. Ottawa : Ministère de l'Industrie, Gouvernement du Canada.

Statistique Canada. (1993). *Scolarité, travail et activités connexes, revenu, dépenses et mobilité*. Numéro de catalogue 89-534. Ottawa : Ministère de l'Industrie, Gouvernement du Canada.